

# combat breton

Les Antilles et  
l'argent du R.P.R

OCTOBRE - NOV. 1979

NUMÉRO 7 (Nouvelle série)

PRIX 4 F



La mémoire ouvrière en Loire-Atlantique (p. 10-11)

# SOMMAIRE



## Des batailles bien engagées

- Les bananes du R.P.R. - p. 3
- Une loi scélérate - p. 4
- Raisonnements spécieux - p. 6
- COBAR Nantes - p. 7
- Autonomie bretonne - p. 8
- Insoumission - p. 9
- Mémoire ouvrière en Loire-Atlantique - p. 10-11
- Autonomie ou indépendance - p. 12
- Marie Le Dreff (suite) - p. 13
- La rentrée - p. 14-15
- Minorités opprimées - p. 17
- Tribune libre, par Alain Gué - p. 19

## Encore "REGIONS-EUROPE"

De M. Leprohon, nous avons reçu cette lettre (recommandée, avec accusé de réception). Ne publiant pas, faute de place, de courrier des lecteurs ce mois-ci, nous ne pouvons satisfaire au souhait de notre correspondant quant à l'emplacement de sa mise au point dans ce journal. Par ailleurs, il nous aurait paru discourtois à son égard et d'une ironie déplacée entre militants de bonne tenue de publier sa lettre dans une rubrique «courrier des lecteurs» à lui seul consacré.

BREST, le 17 septembre 1979

Monsieur R. LEPROHON  
Membre du Bureau Politique de  
«L'UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE»  
Conseiller Régional de Bretagne

Monsieur le Directeur de la PUBLICATION  
«COMBAT BRETON»  
TRONSCORFF - LANGOELAN  
56160 GUEMENE SUR SCORFF

Monsieur Le Directeur,  
Mis en cause personnellement à la page 19 de votre dernière livraison, je n'ai pas l'inten-

## combat breton

Administration :  
«Troncorff» Langoelan  
56160 - Guemene-sur-Scorff  
N° Commission paritaire 56213  
ISSN - 0335 - 6302

Directeur de la publication : Jean Le Calvez  
Rédacteur en chef : Y. L'Hériton  
Rédaction : Michel Clodic, André Daniel, Gérard Gilbert, Alain Guillerm, Patricia Janier, Jean Le Calvez, Emile Le Scaer, dit Glenner, Edouard Morvan, Patrick Quastel

Fait par C.I.T. Imprimerie LE BRETON - CARHAIX  
Dépôt légal - OCTOBRE 1979

ABONNEMENTS :  
1 an : 45 F minimum  
Étranger et par avion : nous consulter

tion de polémique avec votre organe de presse.  
Néanmoins, je vous prie d'insérer - si possible à la même place, dans votre prochain numéro - la mise au point suivante :  
«Mis en cause dans ces colonnes dans le numéro 6, M. LEPROHON oppose le démenti le plus formel en ce qui concerne l'allégation selon laquelle il fut envisagé par l'U.D.B. de participer à «Regions-Europe» s'il était second de liste et un autre militant UDB, quatrième de liste.  
De même écrite que l'U.D.B. désirait prendre part à «Regions-Europe» pour une participation financière de 300 à 400 000 F nouveaux relève aussi de l'invention pure».  
Comptant sur votre souci d'une information exacte, je vous prie de croire, Monsieur Le Directeur, à mes sentiments Bretons.

R. LEPROHON

Notre parole contre la sienne.

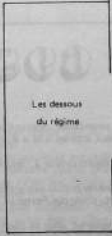


# LES BANANES du R.P.R. ou les dessous du régime

Lorsque je me suis installé à LANGOELAN courant 1977, par mon métier, par mes idées, je me suis bien sûr penché sur les problèmes d'importation et d'exportations directes de BRETAGNE.  
L'un des dossiers importants que j'ai examinés est celui de l'importation de bananes en BRETAGNE. Pourquoi ? La consommation de ce fruit en FRANCE est de l'ordre de 550 000 tonnes/an. En BRETAGNE de 55 000 à 80 000 tonnes. Les pays fournisseurs sont les ANTILLES, la COTE D'IVOIRE et le CAMEROUN. Lors de l'indépendance de ces deux derniers pays, DE GAULLE avait déterminé les quotas revenant à chacun. Deux-tiers pour les départements français (soit environ 370 000 tonnes) l'autre tiers pour la COTE D'IVOIRE et le CAMEROUN. Mais l'ensemble de ces importations était confié à un syndicat de bananiers (un trust) monopolisant ainsi le marché. Bien sûr, un trust appartenant aux gaullistes. Le prix franco-quai de débarquement se situe aujourd'hui entre 2,40 et 2,50 F le kilo. Prix fixé par le trust. Pour préserver une bonne valorisation à la production ? Pour les petits planteurs ? En très infime partie car la production antillaise est entre les mains des BEKES (les colons blancs antillais qui contrôlent la banane, mais aussi le rhum, l'ananas, le sucre et l'import-export). Un très bon article publié sur ce sujet par le «Canard Enchaîné» du 5 juillet 1978 indique le mécanisme des quotas car en définitive les BEKES se sont totalement assurés le contrôle du système. Et comme le souligne le «Canard» il s'agit là d'un joli racket.

## L'ARGENT DU R.P.R.

Les importations de bananes antillaises et du CAMEROUN se font par DIEPPE. De la COTE D'IVOIRE par MARSEILLE. La société libérale ne tolère aucune exception à cette façon de faire. Lorsqu'il y a insuffisance de production aux ANTILLES, le Syndicat du crime chargé de la régulation du marché (les BEKES) a alors le droit d'importer d'autres zones, par augmentation du quota ivoirien, camerounais. Si ce quota ne suffit pas, par d'autres pays tiers. Mais seul le trust est habilité à recevoir les licences. Dans ce cas le prix payé est le cours mondial soit 1,30 F le kilo.  
Achat : 1,30 - Vente : 2,45 le kilo. Faire le calcul.  
Si l'on sait que la production antillaise est défallante de 80 000 à 100 000 tonnes/an, cela veut dire que le syndicat se met de côté entre 92 000 000 et 115 000 000 de francs (nouveaux, bien entendu).  
Une paille.  
Inutile de dire que ces montants sont partagés entre BEKES et R.P.R. Cette façon de procéder indispose largement et les producteurs autres qu'antillais et les grossistes distributeurs.



Les dessous du régime

## L'AUTONOMIE IMPOSSIBLE

C'est ainsi qu'un grossiste breton m'a fait part de son désir d'importer directement par un port breton les 50 000 tonnes de bananes consommées par le peuple breton et qu'il pouvait commercialiser. Le dossier mériterait intérêt pour différentes raisons.  
Le port breton choisi fut BREST. Les mûrisseries se trouvent là. Inactives depuis neuf années. Financées par les conseils généraux. Mais il n'avait pas été possible de déroger aux traditions des BEKES. Même la TRANSAT se refusait à faire une escale supplémentaire à BREST. C'est pourtant sur sa ligne. Un frêt de 1000 tonnes/semaine était nécessaire pour bien approvisionner le marché breton. Toute personne versée dans le maritime sait très bien qu'une escale supplémentaire pour un tel tonnage est valable. Mais la coalition d'intérêts communs

fait que l'économique et le social comptent peu lorsque de gros profits sont en jeu. Car enfin, même un gamon de l'école primaire sait qu'une marchandise livrée près de son lieu de consommation revient moins cher, les frais de transport intérieur devant considérablement le prix de vente. L'intérêt pour nous autres Bretons, était, non pas seulement de faire travailler à un prix de revient inférieur les grossistes, mais d'augmenter le trafic du port de BREST. Donc de produire un travail supplémentaire aux dockers. Unanimité donc du côté breton. Même BREST, député du Finistère, que j'ai rencontré à cette occasion, fut emballé par le projet et promit son appui en haut lieu. Ce projet s'inscrivait en plus dans le cadre d'un marché d'intérêt régional qu'il veut créer à BREST.  
La COTE D'IVOIRE nous suivait. Elle nous garantissait la quantité annuelle dont nous avions besoin. Car lancé dans une telle bagarre, il nous fallait garantir nos arrières. Il n'était plus question en effet, si nous obtenions gain de cause, de pouvoir acheter à la Mafia.  
Logiquement tout était donc en place. Un autre avantage : un navire semaine escaiant à BREST, il est évident que les exportateurs bretons allaient bénéficier de meilleures conditions de transport pour vendre leurs produits sur les territoires africains. Ce même bateau pouvait descendre de la marchandise chargée à BREST et ainsi éviter à nos exportateurs de transporter leurs produits au HAVRE. D'où prix plus compétitifs.  
Un dossier économique et social bien préparé. La logique sût voulu que l'on nous donne satisfaction. Hélas ! Même René MONORY consulté, ne voulait prendre le R.P.R. bille en tête. Politique oblige. Chacun se réservant sa part du gâteau.

## REFUS D'UN IMPOT SUPPLEMENTAIRE

Paris décide toujours. Les intérêts de la population bretonne ne les concernent pas. Ce dossier, parmi tant d'autres, m'a amené à conclure que seul un peuple maître de son destin peut faire face à l'exploitation qu'il subit de la part d'éléments extérieurs à sa propre vie.  
Si cette affaire me revient en mémoire c'est parce que les cyclones qui se sont abattus sur les ANTILLES ont provoqué de gros dégâts dans les bananeraies. Il est question d'une destruction de 200 000 tonnes. La radio et la télé nous en rebattent les oreilles. Ce qui veut dire que la FRANCE va se porter acheteuse sur le marché mondial de cette quantité. A 1,30 F le kilo franco-quai. Même si le cours mondial risque d'augmenter de 10 % à la suite d'une demande supplémentaire aussi importante, la différence entre 1,45 et 2,45 soit 1 F du kilo permet largement d'indemniser les producteurs. S'ils sont assurés, c'est une somme très importante qui ira dans les caisses du parti gaulliste. 200 000 tonnes : 200 000 000 F.  
Mais surtout que cette Association de malfeuteurs (le gouvernement bien sûr) n'essaie pas à cette occasion de nous prélever un impôt supplémentaire.  
En ce qui me concerne je refuserai de payer.

JEAN LE CALVEZ

Équipement à propos des Antilles, lire notre article p. 17.

# UNE LOI SCLELERATE

« Ok ! Malheureux ?  
 Ou heurté par votre force et vous fermez les yeux ?  
 Le fléau n'est-il pas de chercher ce titre ?  
 Et vous dites de nous que nous sommes des séparatistes... pas.  
 Quelle est votre opinion là, quels hommes êtes-vous donc ?  
 R. BRECHT - 1938

Où, quels hommes êtes-vous donc ?

## LA COUR DE SURETE DE L'ETAT

« Il faisait sûrement partie du FLB. Car sans avoir rien fait de mal il fut arrêté un matin. Ils sont maintenant nombreux ces militants bretons interpellés aux aurores, leur seul crime ayant été de défendre leur peuple, sur le plan culturel, sur le plan écologique, sur le plan social... etc. Des gardés à vue abusivement prolongés. Des militants politiques et syndicaux honnêtement emprisonnés. Des hommes et des femmes outrageusement détenus et torturés... Une campagne d'intoxication du gouvernement formidablement orchestrée. Une partie du mouvement sous les verrous, assimilée à des nazis. Heureusement toute la presse ne marche pas. Mais quand même. Le délit d'opinion est rétabli. La faillibilité de l'Etat, en Bretagne comme ailleurs, ne l'a jamais conduit comme aujourd'hui à des atteintes aussi graves à l'exercice des Droits de l'Homme. Mais le recours à la C.S.E. permet de perpétrer cette atteinte en toute légalité.

Il est étonnant de constater que les organisations de gauche, ou toute autre organisation se voulant démocratique, ne mènent pas une campagne virulente contre une loi qui mène tout droit à une dictature. Est-ce parce qu'elles perment avoir besoin de cette juridiction d'exception ? La question reste posée. Cette gauche aussi nous laisse rêveurs. N'est-ce pas François MITTERRAND qui avait signé ces autres lois 56-258 et 56-259 permettant de condamner à mort des militants du FLN pris les armes à la main ou convaincus d'attentats ? Pense-t-il, aujourd'hui que la C.S.E. pourrait lui procurer les mêmes avantages s'il arrivait un jour au pouvoir ? Son silence, comme celui des communistes, même si quelques témoins viennent devant la C.S.E., ne manque pas d'être inquiétant. Mais ne se rendent-ils pas compte que ce régime fasciste peut très bien les enterrer également comme nous autres séparatistes ! Il suffit de lire l'article 698. (Voir ci-dessous) Syndicalistes, vous rendez-vous compte qu'en se référant au paragraphe C-3, vous pou-

vez être traduits devant la C.S.E. en participant tout simplement à une manifestation ? Quand la CGT, la CFDT seront-elles considérées comme associations de malfaiteurs ? Même si vous entravez la circulation routière vous êtes passibles de poursuites. Sans compter que les crimes et délits prévus aux articles L. 66, L. 67, et L. 68 du code des Postes et Télécommunications vous assurent d'une retraite privilégiée à la Santé si vous avez quelque radio libre. Au fait, pourquoi le PS n'est-il pas traduit devant la CSE ? La droite et les apologistes du régime actuel prétendent pour justifier l'existence de la CSE que tous les régimes politiques se sont dotés de juridictions d'exception qui seraient en quelque sorte inscrites dans la nature des choses. Or rien n'est plus faux ! De telles institutions sont en fait, et l'histoire en porte témoignage, la marque des régimes autoritaires, voire dictatoriaux. On les retrouve aux périodes les plus sombres de l'histoire : la monarchie de Juillet, le Second Empire, le gouvernement de VICHY, et bien sûr le régime

# ARTICLE 698

Art. 698 (L. n° 63-22 du 15 janv. 1963).  
 En temps de paix, les crimes et délits contre la sûreté de l'Etat sont déférés à une Cour de Sûreté de l'Etat, dont le ressort s'étend sur tout le territoire de la République, et dont une loi fixe la composition, les règles de fonctionnement et la procédure.  
 La Cour a également compétence pour connaître :  
 a) Des crimes et délits connexes à ceux prévus au premier alinéa ;  
 b) Des délits prévus et réprimés par la loi du 10 janvier 1935 sur les groupes de combat et les milices privées, ainsi que des délits connexes ;  
 c) Des crimes et délits énumérés ci-après, ainsi que des faits de complicité et des infractions connexes, lorsque ces crimes et délits sont en relation avec une entreprise individuelle ou collective consistant ou tendant à substituer une autorité illégale à l'autorité de l'Etat :  
 1 - Crimes et délits contre la discipline des armées ;

2 - Rébellion avec armes ;  
 3 - Provocation ou participation à un attroupement ;  
 4 - Association de malfaiteurs et faits d'aide ou de recel prévus aux articles 61, alinéa premier, et 265 à 267 du Code pénal ;  
 5 - Attentats prévus aux articles 16 et 17 de la loi du 15 juillet 1845 sur la police des chemins de fer ;  
 6 - Entraves à la circulation routière ;  
 7 - Crimes et délits de commerce, de fabrication, de détention de matériel de guerre, d'armes ou de munitions, d'explosifs, de port d'armes prohibées, de transport, d'importation ou d'exportation d'armes et de munitions ;  
 8 - Violences prévues aux articles 231, 232, et 233 du Code pénal ;  
 9 - Meurtres et homicides volontaires, empoisonnements, coups et blessures volontaires ;  
 10 - Menaces prévues aux articles 305 à 307 du Code pénal, chantage ;  
 11 - Arrestations illégales et séquestrations de personnes ;

12 - Incendies volontaires, destructions et menaces prévues aux articles 434 à 437 du Code pénal ;  
 13 - Pillages et dégâts prévus à l'article 440 du Code pénal ;  
 14 - Crimes et délits prévus aux articles L. 66, L. 67 et L. 68 du Code des Postes et Télécommunications ;  
 15 - Voies, escroqueries, abus de confiance, extorsions et rejets ;  
 16 - Délits prévus et réprimés par le décret-loi du 21 avril 1935 tendant à réprimer les propagandes étrangères et le décret-loi du 24 juin 1939 concernant la répression de la distribution et de la circulation des tracts de provenance étrangère ;  
 17 - Délits prévus et réprimés au titre IV de la loi du 1er juillet 1901 modifiée relative au contrat d'association ;  
 Les incriminations prévues aux 3e et 6e ne peuvent être retenues qu'au cas où se trouvent remplies les circonstances aggravantes des articles

gaulloises.  
 Car la Cour de Sûreté de l'Etat fait partie de tout un arsenal répressif dont la bourgeoisie a équipé l'appareil d'Etat et qui va des lois scélérates de 1894 à l'article 16 de la constitution en passant par la loi anti-casseur et les décrets prévoyant l'Etat d'urgence.  
 Le recours à la C.S.E. donne sa limite au libéralisme déclaré.  
 Il y a actuellement en France des centaines de prisonniers politiques. A ceux que cela n'émeut pas et qui prétendent pourtant livrer combat au régime actuel j'adresserai les quelques vers de B. BRECHT cités en début d'article.

Per ROUZIC



## L'AVEU

Ainsi, dès le deuxième jour du procès des Bretons, l'avocat général a avoué.  
 Les Droits de l'Homme, dans la France qu'il incarne, connaît pas.  
 Les aveux, la durée illégale des interrogatoires de police, ne veut pas savoir. Soixante quatre heures sur le gril en quatre jours, pas entendu parler. L'avocat général est au dessus de ces épiphonèmes.  
 « Avez-vous oublié que Chenevière et Montauzier n'ont avoué leurs crimes qu'au 4e jour de leur garde à vue ? Respecter dans ces affaires le délai de droit commun de 48 heures est impensable, c'est même suicidaire... »  
 Pour une certaine forme de judiciaire (n'employons pas ici le mot justice), seul compte l'aveu obtenu par la police.  
 Peu important les procédés que cette police emploie, seul compte le résultat. La fin justifie, dit-on, les moyens.  
 Il fallait que cela fût dit. L'avocat général l'a fait.  
 Une simple différence de degré, et de rythme, nous sépare encore de la franchise totale, institutionnelle dans d'autres pays. Ces pays-là estiment aussi qu'un innocent, ce n'est jamais qu'un innocent insuffisamment éinterrogé.  
 Dans notre démocratie libérale, des progrès ont déjà été accomplis. L'emploi judiciaire, par une équipe policière bien décidée à prou-

tequer les trois huit, d'une garde à vue de six jours et six nuits doit permettre de faire avouer n'importe quoi à n'importe qui.  
 Les preuves, n'est-ce pas, Yann Puillandre, ça peut toujours s'arranger.  
 L'avocat général a fait allusion aux révolutionnaires de 1789. Il aura sans doute oublié que ceux-là croyaient aux Droits de l'Homme, et qu'ils se sont battus pour eux.  
 Si ces grands ancêtres se sont retournés dans leurs tombes lors de la création de la Cour de Sûreté de l'Etat, qu'on se rassure : grâce à l'avocat général, ils sont maintenant revenus à l'endroit.  
 Xavier Grall s'indigne, dans son article du Monde : « Le FLB est considéré comme une association de malfaiteurs. Faudra-t-il qu'il engage quelque Marine pour se faire quelque peu entendre ? »  
 L'avocat général doit sourire... Marine est libre, il écrit dans la grande presse. Car la police ne peut pas tout faire : il y a une hiérarchie dans la crime, conforme sans doute à une certaine logique étatique.  
 Les vagues associations d'opérations anti-FLB, avec la mobilisation policière que l'on sait, en sont implicitement l'aveu.  
 L. B.

MOTS CROISES NUMERO 7

Horizontalement

I Se prête devant la cour - II Fait le commerce des produits de la mer - III On lui accorde généralement confiance - Note IV Pape ou Aynollah - V Commence à Paris - Personnel - Couvre - VI Instruit d'un secret - VII Leur pays est au nord de l'Angleterre - Son avoignon symbolise la France - VIII Saint renoué - On l'a derrière le tête - IX Note Choises - X Commence - XI Fin d'initiale - Partie anord de la voûte d'un navire en bois - XII Pape qui s'oppose à plusieurs - XIII N'est pas patron.

Verticalement

I Planisphère - 2 Archipel polynésien - Riche de pétrole, il n'est pas pour l'indépendance - 3 Nom poétique de l'Inde - Ce n'est pas là mais c'est à l'envers - Symbole chimique - 4 C'est un pénitencier français - Soutient un navire - On ne le voit jamais - 5 Éleve des moutons - 6 Voyelle double - Couvre - chef - 7 Un type de commande - Chirurgien de marine, il devient sergent pour être député - 8 Secteur de des PTT - Fin de participe - Dans la Ruhr.

SOLUTION DU NUMERO 6

Horizontalement
1 Amis Dada - 2 Race - Cruet - 3 Achate - Atmo - 4 LMDOS - 5 Dépendance - 6 Impérial - 7 Kawi - Inam - 8 TD - Arzite - 9 Atz - Sasin - 10 Tabote - Sei
Verticalement
1 Ina - Dikter - 2 Ac - Emedra - 3 Achoppe - 4b - 5 Mes - Eels - 6 Nr - 7 Vi - 8 Lifs - 9a - 10 Dramatize - 11 Autonomes - 12 Démocratie - 13 X - 14 Ait - 15 Ment

Raisonnements spécieux

Il faut l'entendre pour le croire. L'avocat de la partie adverse, Me COLETTE (KOKO pour ses amis) représentant l'association de malfaiteurs qu'est le gouvernement rétrograde à l'avocat de BRUCHET qui s'abritait derrière le traité de 1852 pour récuser la compétence de la C.S.E. : «Les privilèges de la BRETAGNE ont été supprimés dans la nuit du 4 août. D'ailleurs le Président de la Constituante était un Breton : LE CHAPÉLIER». Bravo KOKO. Ce qui veut dire donc que le Parlement breton n'avait plus aucun pouvoir au nom d'une révolution faite à PARIS. De même que Mme Simone VEIL, française comme chacun sait, Présidente de l'Assemblée Européenne, peut faire passer une loi en Parlement

Européen sans que l'Assemblée française ait son mot à dire, sur sa suppression. Ça va dans ta tête ? Et ce n'est pas tout. Les avocats de la résistance bretonne osant se plaindre du délai de garde à vue, tu oses répondre : «Heureusement que le délai est de 6 jours. Car MONTAUZIER et CHENNEVIERE n'ont avoué qu'au bout de 4 jours». Attention. Si vous êtes plus résistant que d'autres, c'est à dire que si vous tenez le coup aux tortures de LE TAILLANIER pendant un an, il n'y a aucune raison pour que la garde à vue ne soit pas portée à ce délai. Vous êtes vraiment à bout d'arguments.

Y. K.



EN SOMME VOTRE PLUS GRAND CRIME C'EST DE PORTER ATTEINTE A L'INTÉGRITÉ DU TERRITOIRE DE LA FRANCE : OR C'EST UN PEU-PIÈCE ÉTERNEL...

PUISQUE SA PROCÈDE D'UN PRINCIPE ÉTERNEL POURQUOI POURSUIVRE LES SÉPARATISTES ?... ELLE NE RIQUÉ RIEN...

PARCE QUE C'EST ENCORE CE QU'ON A TROUVÉ DE MEUX POUR EN PRÉSERVER L'ÉTERNITÉ...



COBAR NANTES

La Comité Breton Anti-Répression de Nantes organisait samedi 22 septembre une journée d'information dans les rues pittoresques du centre ville. Nous avions pour but de sensibiliser la population sur la détention qui subsistent nos camarades, ainsi que sur les services corporatifs dont ils ont fait l'objet, dans les locaux du S.R.P.J. de Rennes. De plus nous souhaitons attirer l'attention sur l'existence d'une Juridiction de répression politique telle que la cour de sûreté de l'état. Nous avons distribué 3500 tracts ; mais nous recherchons aussi l'originalité face à un militantisme monotone qui devient lassant, aussi bien pour les militants que pour les gens. Pour tantisme monotone qui devient lassant, aussi bien pour les militants que pour les gens. Pour tantisme monotone qui devient lassant, aussi bien pour les militants que pour les gens. Pour tantisme monotone qui devient lassant, aussi bien pour les militants que pour les gens.



Dans l'ensemble les gens lisent nos tracts, nos panneaux, écoutent nos interventions au mégaphone. Nous pensons qu'ils étaient plus attentifs à lire nos tracts parce qu'ils étaient distribués au milieu d'un ensemble d'actions. Il est intéressant aussi de constater que nous n'avons pas rassemblement de réticence ou d'hostilité. Seul, un commerçant est venu pour bavarder car nous le dérangeons avec notre mégaphone. Il s'en est suivi une discussion assez houleuse qui n'a fait qu'attirer davantage l'attention sur nous... Merci Monsieur !!!

Vers les 17 H 30 nous partions en défilé vers la Mairie où nous espérons être reçus par Monsieur le Député-Maire Chénard, élu socialiste comme chacun sait. D'ailleurs, nous lui avons déjà écrit pour une demande d'entretien, et cette lettre était restée sans réponse. Monsieur le Député-Maire savez-vous que le silence revient à cautionner cette répression en Bretagne et cette Juridiction d'exception : la C.S.E. ? En ce samedi après-midi, hélas, la mairie était vide... Nous reviendrons !!! Pour conclure nous pouvons dire que cette action, bien que de taille modeste devrait se répéter partout en Bretagne. C'est une des dernières façons qu'il nous reste pour informer notre peuple.

LE COBAR DE NANTES

LE FILS DE SON PERE...

Il y a, paraît-il, des cohortes d'enfants qui s'envoient vers l'enseignement privé ; les causes en seraient la trop grande démocratisation de l'enseignement laïc, l'accueil fait aux fortes têtes et, probablement, une certaine orientation à gauche du corps enseignant. Mais que notre école sociale et financière se rassure ! Il est encore tenu compte de la place privilégiée qu'occupent certains parents, à preuve ce petit fait survenu dans un CES de Saint-Breuc. Qu'on s'imagine une classe de cinquième, élèves venant tous d'une même école, annexé d'École Normale, où on leur enseigne l'anglais depuis la maternelle. Il est difficile de les répartir dans d'autres classes aussi esthétiques, admettons qu'ils soient ensemble de la sixième à la troisième. Il est également précisé, par l'administration du CES, qu'aucun nouvel élève ne pourra prendre place dans ce



Qui représente cette photo ? Quel 7 ou 1 ?

Lettre ouverte à M. le Député

Monsieur le Député Maire, Monsieur CHENARD en la Mairie de NANTES 44000 - NANTES -

Nantes, le 8 Septembre 1979

Monsieur Le Député Maire,

Vous n'êtes pas sans savoir que le 17 septembre prochain comparaitront devant la Cour de Sûreté de l'Etat, 23 autonomistes Bretons dont certains coupables seulement de délits d'opinion.

Nous n'aborderons pas dans cette lettre le problème politico-économique des cinq départements bretons dont la Loire-Atlantique, mais nous vous remercions le Programme Commun de Gouvernement de la Gauche dont votre Parti était signataire et qui prévoyait dans sa rédaction la dissolution de la Cour de Sûreté de l'Etat, juridiction d'exception.

C'est sur ce point que nous nous permettons de vous questionner et que nous souhaiterions vous lire :

- notre Parti est-il dans la même disposition d'esprit c'est-à-dire dissolution de cette Cour, - quelle est votre position en tant que Député Maire ; élu d'un département breton, - quelle est celle du Groupe Socialiste de la Municipalité ?

Si vous estimez pouvoir répondre que le Parti Socialiste, ses élus Nantes, ses militants, sont pour la dissolution de cette Juridiction d'exception, nous souhaiterions alors que vous adressiez votre position bien définie à Monsieur le Président ALLIER de la C.S.E. avant l'ouverture du procès.

D'autre part, nous aimerions que vous nous receviez en audience, le samedi matin si possible, à défaut en fin d'après-midi après 18 heures pour que nous vous exposions le rôle des COBAR et le minimum que nous attendons des élus locaux.

En effet, nous défendons les libertés, toutes les libertés ; nous dénonçons les persécutions arbitraires, les répressions brutales, les violences physiques, mais c'est au nom d'une certaine démocratie conservatrice et bien pensante que nous subissons le boycott de la Presse, des Partis, des Organisations Syndicales.

Restant donc dans l'attente de vous lire sur les problèmes Cour de Sûreté de l'Etat et sur notre demande d'audience, Nous vous prions de croire, Monsieur le Député Maire, en nos sentiments distingués.

COBAR NANTES

DEVINEZ

D.L.M.

Reponse p. 10

# Alternative au nationalisme étatique: Autonomie Bretonne

Ceci ne constitue qu'un début de réflexion qu'il faudra bien sûr développer. Il s'agit plutôt d'indiquer une direction de recherche. Nous devons savoir vers quoi nous allons, ce que nous voulons à long (très long) terme, connaître le terrain de l'adversaire et mieux, prévoir son évolution dans la mesure du possible afin de mettre au point une tactique, maintenant, à court terme. Quand nous parlons d'autonomie, nous ne faisons pas référence aux idées de la politique actuelle... nous comprenons là une tradition d'affrontement radical à l'Etat (depuis les Bonnets Rouges, la Commune, certains épisodes de la révolution russe, l'Allemagne de 17, l'Espagne libertaire, Mai 68...). J'ont ce qui n'est devenu d'appeler les autonomes (version française) aujourd'hui ne sont peut-être pas l'illustration la plus parfaite. Nous disons autonomie bretonne, ce qui n'a rien à voir avec une quelconque autonomie DE la Bretagne telle qu'on l'entend un peu partout aujourd'hui.

## SUR LES MINORITÉS

De la même façon que nous ne nous sentons pas nationalisés, même révolutionnaires, nous n'avons rien à voir avec la fameuse "charte à la crème" dite des minorités nationales. Il se trouve que lorsque l'on fait les calculs de ce qu'il est convenu d'appeler les "minorités" (femmes, minorités nationales, homosexuels, immigrés...) on trouve un total négatif ! Le mode aujourd'hui est à la défense du droit des minorités comme d'une façon générale, on se bat pour les droits de l'homme. Ça n'est même pas un signe de bonne santé pour nous que l'avons écrit et que se trouve ce type de luttes n'a qu'une seule possibilité, un amendement de la législation, une réforme, et plus souvent, un Secrétariat d'Etat à la question (femmes, pour désamorcer les problèmes en les déplaçant ailleurs que dans la société elle-même). On peut donc, demain, nous reconnaître dans nos droits comme par exemple on reconnaît les droits de la femme. Et pendant ce temps-là, dans les tables et les commissariats, vi coupe, et ratonne, on garde à vue un an. Comme il y a le droit au travail pour tout travailleur il y a presque deux millions de chômeurs. Le discours de l'Etat répond d'avance à toutes ces attentes. Jusqu'en 1968, l'Etat avait de ses apogées permanentes (tout est bon, c'est la démocratie, c'est nous ou le collectivisme...). Depuis, le bon à change, rien ne va, il faut tout réformer... c'est l'idéologie du changement. Il lui court dans tous les sens pour colmater les brèches du maître qui craque de partout. La reconnaissance de nos droits, le dernier de nos droits.



La mine du réformisme... colmater les brèches du maître

## L'ÉTAT AUTOGESTIONNAIRE

Dans l'Europe occidentale aujourd'hui, les plus hauts niveaux d'autonomie à l'Etat se déroulent en Espagne, en Italie, et à des degrés moindres en Grèce, en Bretagne. Ce phénomène est contradictoire... d'un côté, c'est là qu'on trouve les formes d'auto-organisation populaires les plus avancées (Free Derry, Free Britain en Irlande, comités de quartier et comités d'usagers en Espagne) d'un autre côté on continue à mettre en avant la revendication nationale, comme débouché des luttes. Et, il faut préciser, on partait d'une critique générale des conditions de vie (perte d'identité, revendication de la prise en charge totale de son envi-

ronnement), on en arrive à revendiquer la même oppression à l'échelle locale : l'Etat national. Alors que le geste logique des opérations consistait dans la généralisation progressive de l'autogestion. De même que pour l'autonomie, il faudrait savoir de quoi l'on parle quand on parle d'autogestion. C'est devenu une bulle idéologique systématisée. Les pouvoirs occupent au niveau institutionnel les sujets des luttes sur le terrain. Et les récupèrent, ils les valent de tout contenu. Tout le monde est pour l'autogestion, (gauchistes de gauche, P.C.T., socialistes, P.S.U., gauchistes). Nous nous affirmons qu'il faut choisir : soit L'AUTOGESTION OU L'ÉTAT. L'Etat autogestionnaire, ce n'est rien d'autre que l'autogestion de son alimentation. Et nous d'ailleurs nous parlons que nous y vendons. C'est déjà à l'œuvre en Algérie, en Yougoslavie. Il n'y a qu'à voir les résultats. Ça marche toujours pas mal pour le parti unique. A l'est, le Soviet Suprême fait les plans quinquennaux, et... producteurs, à l'ouest, les ordinateurs parviennent à européens, les techniciens ont des niveaux de production, et... travailleurs, il s'agit d'autogérer pour la démocratie. Il s'est passé la même chose avec la décentralisation régionalisatrice de la production et centralisation par ordinateur du contrôle et de la distribution des choses réalisables et déjà réalisées. L'autogestion étatique serait d'ailleurs le fin du fin de la démocratie : choisir librement son association. Ce que les staliniens et les socialistes NE VUULENT PAS comprendre, c'est que la forme du rapport capitaliste implique un capitaliste, comme personnalité étrangère au travailleur. Qu'il se nomme communiste ou socialiste ne change rien à la chose : le travailleur est toujours séparé de sa production, il n'y a pas d'Etat au service des travailleurs pas plus qu'il n'y a d'Etat non autoritaire. Nous laissons aux maîtres la croyance en l'Etat régulateur naturel (rien de l'économie. Nous vivons une époque formidable où l'homme a été qu'un agent AU SERVICE de la production et de la distribution des marchandises.

## COMBAT SOCIAL ET POLITIQUE

Si le mouvement breton ne se bat que sur le terrain culturel il est condamné à la défense des belles choses. On ne peut maintenir artificiellement en vie une culture quand la société qui la produit se désagrège chaque jour un peu plus. Ce type de combat est voué à l'échec, et le système pourra même faire l'économie de la répression policière : la culture s'éteindra d'elle-même, malgré toutes les tentatives volontaristes pour la sauver. Au contraire, le mouvement breton se doit d'être la seule force d'opposition véritable en Bretagne, ce qui implique UN COMBAT SOCIAL ET POLITIQUE. SOUS PEINE DE LASSER LE CHAMP LIBRE, AUX FORCES POLITIQUES HEXAGONALES. L'abandon de la revendication nationale (d'une autre époque) ne signifie nullement l'abandon du combat breton. C'est le droit de lui donner une expression et une stratégie modernes, c'est-à-dire adaptées à l'évolution actuelle de l'Etat capitaliste. De quel droit, quelle est la légitimité d'une lutte séparément bretonne s'il ne s'agit pas de la reconnaissance de notre droit national ?

## SUR LE FEDERALISME

C'est que l'histoire montre fort bien l'échec des mouvements qui ont voulu détruire l'Etat. Le mythe du grand sursis en a été un sérieux coup dans l'ail-

struction généralisée, victorieuse, et reorganisation spontanée de la société. L'effort fait suivre manne fait par gagner. L'affrontement général conçu de cette façon a toujours rencontré trois obstacles. Les partis staliniens et les syndicats qui font tout pour saboter l'auto-organisation, la répression brutale de l'Etat, et le manque d'organisation à tous les niveaux, qui fait que l'on s'en remet aux bons soins de l'Etat de transition voué à s'auto-détruire et qui, en phase d'évanouissement, se renforce jusqu'à la dictature. La légitimité du combat breton ? Elle est double. Le fédéralisme, car c'est bien notre but (plutôt) que la multiplication des mini-Etats n'est pas la réalisation d'une belle idée qui s'incarnerait le lendemain dans un grand oui, toutes conditions nécessaires réunies pour un patron, pour l'Etat, pour sauver l'économie, petit à petit on commence à produire pour ses besoins, à contrôler la production, à arrêter de produire ce qui nous détruit (voir Combat Breton, dossier sur la mer).

Concevoir le fédéralisme NON PAS COMME UNE STRUCTURE QUI REMPLACERAIT L'ÉTAT APRÈS COUP, MAIS BIEN COMME UN PROCÈS QUI VIENDRAIT À BOUT DE L'ÉTAT EN LIQUIDANT LE CONTRÔLE DE LA PRODUCTION COMME DU TERRITOIRE : UN CONTRE-POUVOIR.

## AVEC NOUS OU AVEC L'ÉTAT

Le deuxième aspect de la légitimité du combat breton est fait que tel c'est que de deux choses l'une : ou bien on oppose à l'Etat technocratique des centres humains et historiques, ou bien on reprend le découpage mis en place par ce même Etat. Les fameuses régions qui n'ont pour motivation que des soucis de préfecture, de maintien de l'ordre, ou des intérêts de profits, d'exploitation rationnelle (pour eux !) du territoire. Il n'a pas été étonné de voir les syndicats reprendre à leur compte ce découpage (ex. Loire-Atlantique).

La révolte des Bretons n'est pas plus légitime qu'une autre et elle ne l'est pas moins. CEUX QUI AUTOURD'HUI NIENT LA SPÉCIFICITÉ DE CE COMBAT ET S'Y OPPOSENT, OU BIEN CHOISISSENT LE PARTI DE L'ÉTAT DES MAINTENANT (image, leurs discours libertaires et autogestionnaires), OU BIEN EXPRIMENT PAR LA LUNE VOULONT D'HÉGÉMONIE STALINIENNE SUR LE MOUVEMENT. Nous ferons le ménage chez nous ! Quant à l'objection du style « Alors ça s'appelle Liberté, pourquoi pas une autonomie de la Picardie ? », elles demander aux Picards s'ils se sentent Picards. Il est temps d'en finir avec la conception du parti pour le remplacer par une multiplicité de formes de révolte. On nous a assez dit que notre seul passage par Paris pour ne pas imposer aux autres que le fait est les mêmes formes qu'à Rennes. L'histoire de ces derniers nous montre l'exemple de la Lorraine. Là, il y a bien aussi un sentiment d'identité qui s'exprime par la revendication « Vivre au pays » (travailler au pays). Mais ce sentiment d'identité n'est créé que dans la relation au travail, ce qui est tout d'être le cas chez nous, ce sentiment partagé par tout en Lorraine, c'est celui d'être prompé au gré des vents du capital. Il est vrai que tout le monde en Lorraine est embourbé dans la même galère : la sidérurgie. Et c'est bien là l'essence du capital que de spécialiser à tel point les activités d'un

(Suite de la page 8)

signon pour les besoins de sa cause : concentration de la population ouvrière pour la rentabilité maximum de la production. Si bien que les Lorrains, pendant ce travail, attendent les bons soins de l'Etat, qui nous finit une situation qu'il a voulue : point de salut hors la sidérurgie ! En Bretagne, nous avons plus de chance d'être quelques Bretons que l'économie capitaliste n'a pas détruit l'environnement humain et géographique. De la même façon qu'il reste chez nous une diversité de ressources malgré les spécialisations forcées (industrie, agriculture, pêche...). Ou bien nous amonçons notre pays pour y vivre en fonction de nos besoins, ou bien nous le laissons livré aux bons soins du marché du profit, c'est la même chose.

## UN DRAME : LE TRAVAIL !

Le need de l'auto-valorisation, c'est le travail. UN DOUBLE NECESSITE ? TRAVAILLER MOINS ET PRODUIRE AUTRE CHOSE. Il faudrait donc trouver des alternatives autres que les coopératives autogérées où l'on travaille plus qu'avant, tout en étant moins payé. Travailler moins, évidemment, c'est déjà pas mal, mais il reste que le système s'en accomode bien (forums, vacances, salonniers...). L'important, c'est la finalité collective face au drame qu'est pour nous le travail forcé. Il y a évidemment de riches et de créateurs sociaux quand on ne travaille pas ! Non pas seulement en fonction du travail salarié, mais du travail en général comme production de valeurs d'échanges. Travailler pour nous, mais pas pour l'économie séparée de nos besoins. Aujourd'hui, on produit toujours plus car il faut produire moins c'est le changement de la crise.

## MOUVEMENT ORGANISÉ

On peut déjà apprécier le rôle d'une organisation comme Aigu Breton : une organisation pour l'autonomie bretonne. Passer du stade actuel où il existe que des partisans de cette autonomie, à un état de pratique sociale effective. Cette organisation n'est pas séparée de ces fonctions. On ne milite pas pour le parti ou le prospectus. L'organisation n'est que ce qu'elle fait. Pas le prospectus ni le parti qui ne diffère que de l'idéologie. Il n'y a pas de différence entre le mouvement et l'organisation. Ou si l'on préfère : MOUVEMENT ORGANISÉ ET PAS ORGANISATION DE MOUVEMENT.

C'est le nouveau monde en marche, la création d'embryons de nouveaux rapports sociaux. Le groupe local, affinitaire, se bat sur des terrains particuliers (militaires, tourisme, armée...) mais surtout prend à pied dans la vie quotidienne. Que l'on commence enfin à s'unir, recevoir un peu de vie sociale quand tout le monde s'ennuie dans l'isolement général. Des vœux éternels ? pas des rituels, des anniversaires. Réviser ce que certains appellent une "nouvelle convivialité". Que l'on pense au Joint Français, à voir un exemple où ce qu'on appelle identité bretonne s'est matérialisée pour donner la solidarité bretonne. L'autonomie conçue comme la création d'une solidarité bretonne contre les corporations ouvrières ou paysannes. Le sentiment d'appartenance communautaire. Ne pas se battre pour le droit au travail mais pour le droit au revenu. Et quand il n'y a pas de revenus : on ne paye pas (loyer, gaz, électricité...). Les initiatives existent déjà ; exemple Diven (sauvagerie de la langue, ça fait un emploi, moins débile que de viser des boulangers). Et solidarité bretonne puisque Diven est financé par le mouvement. Création de comité de chômeurs bretons pour rester au pays et quand l'ASSÉDIE ne paye pas, on fait des courses prolétaires, on met l'addition au compte de l'ANPE, l'organisation de circuits courts, pas d'une façon conceptuelle, mais essayer de créer des structures permanentes. Produire de la meilleure qualité en produisant moins (donc en travaillant moins) pour ne pas manger de la chimie.

La critique de la politique ne consiste pas à ne plus faire de la politique. C'est faire qu'en s'occupant nous-mêmes de notre vie, le discours de la classe politique tourne dans le vide. A ceux, pressés, qui demandent : quand arrivons nous ? Quand nous aurons tout fini. Pour les moins pressés, ne pas perdre de vue que le slogan « révolution ou la mort » ne fait qu'un aujourd'hui avec L'INSTINCT LE PLUS ELEMENTAIRE DE SURVIE, DE CONSERVATION DE L'ESPECIE. Et les nationalités n'ont pas à se rappeler le Catalogne de 1936-37. Où était la véritable autonomie ? Dans le gouvernement catalan autonome ou dans les collectivisations agricoles du Levant et d'Argon, et dans les collectivisations industrielles de Catalogne ?

G. GILBERT

# INSOUMISSION BRETONNE

« QUICONQUE VOUS DIRA QU'UN ACTE DE RESISTANCE, FU-IL LE FAIT DE DIX HOMMES, CES HOMMES FUSSENT LES ARMES SEULEMENT DE PIERRES, OU QU'ONQUE VOUS DIRA QUE CET ACTE DE RESISTANCE EST PRÉMATURE, IMPRUDENT OU DANGEREUX, QU'ICONQUE VOUS LE DIRA MERITE LE MEPRIS ET LES CRACHATS. PART, NOTEZ BIEN CE CI ET RETENEZ-LE : UN JOUR, OUELOU PART, D'UNE FACON OU D'UNE AUTRE, IL FAUT BIEN QUE QUELQU'UN COMMENCE, ET LE PREMIER ACTE DE RESISTANCE EST TOUJOURS ET SERA TOUJOURS PRÉMATURE, IMPRUDENT, ET DANGEREUX. »

JAMES FINIAN LALOR

Pour la DÉCOLONISATION de la Bretagne par la décroissance civile et militaire à l'État français.

## POURQUOI L'INSOUMISSION BRETONNE ?

Parce que nous pensons que les mouvements bretons ont perdu assez de temps à discuter sur le combat à mener en Bretagne sans pour cela l'amorcer d'une façon pratique. Parce que nous ne voulons pas éternellement philosopher, maraîser sur le bien fondé de notre lutte de libération nationale. Parce que notre volonté est d'expulser hors de Bretagne tout ce qui représente la France. (L'armée, l'administration, les Biscuits...)

## PEUPLE BRETON PEUPLE SOUVERAIN

Le seul chemin pour l'émancipation de l'individu en Bretagne est celui qui mène à notre souveraineté nationale. En Bretagne la libération nationale et libération sociale sont fondamentalement solidaires. De simple transfert de souveraineté, l'indépendance devient synonyme d'une refonte totale de la société.

## LUTTONS !

Le M.L.B. (1) ne cherche pas à imposer une idéologie. Il ne cherche qu'à proposer et à mettre en pratique des idées de résistances, telles que la décroissance civile ou militaire que nous préférons nommer INSOUMISSION. Ainsi, nous appelons les jeunes en Bretagne à nous contacter pour former des insoumissions collectives à l'armée.

- Nous vous appelons à nous contacter pour former un front de refus :
- Des élections avec renvoi des cartes d'électeurs
  - Des impôts (partiel ou total)
  - De la redevance télé
  - etc...
- L'Insoumission Bretonne à l'armée est déjà engagée en Bretagne. Les autres formes d'insoumissions sont déjà effectives. Rejoignez-nous...
- Ne soyez pas des citoyens serviles : Devenons les plus mauvais français qu'il puisse y avoir, pour ne pas avoir à rougir d'être des BRETONS PASSIFS !!

Nous avons aussi courbé l'échine et stampé devant les technocrates et les politiciens français... OSONS NOUS INSOUMETTRE POUR UNE BRETAGNE LIBRE.

Contact : Yvon Chaillon / Demati  
1, rue Charles-Dollin  
44 - Nantes - Tél : 47.93.87

P.S. : Le M.L.B. ne demande pas mieux que d'envoyer aux personnes intéressées quelques cartes de militants bretons et qui peuvent faire évoluer la Question Nationale Bretonne pour donner dès aujourd'hui quelques idées de ce que sera la société bretonne libre et démoin.

(1) Mouvement d'insoumission bretonne.

Un patron s'est présenté récemment dans un centre de F.P.A. quelque part en Bretagne à l'heure de vous former des quartiers ?  
- Mais, vous ne savez déjà ?  
- Ils ne restent que six mois.  
- Pour quelle raison ?  
- Oh les pauvre qui SMIG, et ils ne seront jamais augmentés.

# LA MÉMOIRE OUVRIÈRE EN LOIRE-ATLANTIQUE

## Entretiens menés par le Forum-Histoire avec des ouvriers de Saint-Nazaire et de Nantes

### 1 - Quelle contribution politique ?

« On raconte sur l'histoire à partir de notre vie réelle. Aujourd'hui, on travaille plus dur, selon les ordonnances, on court après les promotions (P.2, P.3...) ; donc le passé aide à juger le présent de façon critique. »

« Au cours de nos luttes, on se réfère aux hommes choisis à 36, à la guerre d'Espagne, aux occupations d'ouvriers en France, aux luttes des ouvriers (châliens et polonais en 1948-1977...) »

### 2 - La mémoire collective des ouvriers

La mémoire ouvrière porte sur les conditions de travail dans le vieux temps, d'ailleurs idéalisées. « On avait le temps d'aller au bistrot, d'aller à la pêche... Sur les chantiers navals, les contrôleurs ne passaient guère. On ne fouillait pas grand-chose. Même si, parallèlement, on méprisait les jeunes qui ne savent plus bosser. Même si la construction du Framus à Saint-Nazaire est devenue une image de « la belle ouvrière amoureusement éplorée... »

« C'est une contradiction très forte. D'un côté, le refus violent du travail industriel, refus plus facile à cause de caractéristiques des postes de travail jusque dans les années soixante-on va, on vient... De l'autre, le culte de l'ouvrier, les béatitudes des cathédrales maritimes... culte orchestré par les syndicats, les patrons, la municipalité, diffusion de photos, visites du public... C'est autre chose qu'un O.S. devant sa R.I. »

« La mémoire ouvrière porte surtout sur les luttes. Les grèves de 1953 et 1955 restent très vivantes. Celles de 1953 dans la métallurgie-montage, par leur ampleur, par la solidarité du front un intersyndical (y compris l'Union départementale F.O., le syndicat anarcho-syndicaliste « chaux »), par l'annonce d'un contrôle ouvrier sur la vie régionale. C'était bien le Conseil de l'Intersyndical qui gérait la ville ; même la police s'inclinait... Et les grèves de 1955 sur les chantiers navals de Saint-Nazaire, pour leur extrême combativité. Les ouvriers avaient fabriqué des armes artisanales, à air comprimé. Même à l'hôpital, ouvriers et C.R.S. continuèrent à se battre tout au long ; un arrêt de dix semaines pour les contrôleurs de s'identifier. Les grèves maritimes avaient duré six mois avec comités de lutte autonomes à la base (mais contrôlés en fait par la C.G.T.). »

« Tous ces souvenirs restent très vivants, y compris chez les enfants d'aujourd'hui. Ils en ont entendu parler à la maison, ils en parlent à l'école ou au collège. »

« Mais, après tout, la mémoire ouvrière dure-t-elle effectivement au-delà d'une génération ? En 1975, les grandes marches sur Nantes avaient entraîné vers la pellicule des milliers d'ouvriers maritimes affamés, marchant à pied. Mais ces marches ont été récupérées par le discours officiel des syndicats ou par les brochures officielles de la municipalité. Elles ont disparu de la mémoire vivante des ouvriers. Alors que les paysans s'en souviennent... ils ont eu peur... vieille peur paysanne des gens de ville, qui remonte peut-être aux écoliers infériorisés initiés par les bourgeois jacobins contre les villages des chouxans ? Le passé mariste, n'est-ce pas un usage contrôlé, et en particulier contrôlé idéologique ? »

« Ainsi, l'affaire de Jean-Bart en 1949. « On a (la municipalité, les syndicats) présenté ça comme le premier acte de Résistance de la classe ouvrière maritime. On aurait aimé avoir lancé ou lancé de guerre sous le feu des Allemands. Les ouvriers seraient entrés dans le bâtiment pour terminer les finitions en haute mer. En fait, ils avaient été embarqués dans un ordre de l'autorité militaire, multipliés dans le don. Mais les vétérans savent mieux critiquer, raconter qu'ils ont porté sur leur plein pied. Ça colle mieux avec le discours officiel... »

« L'histoire de Loire-Atlantique est perdue (ont-ils jamais eu ?) la mémoire, le combat de l'évolution économique que les a conduits là où il est aujourd'hui. Ni les syndicats, ni l'école, ni la presse, ni les autres supports de la société ne font rien pour les familiariser avec cette histoire. »

« Ainsi l'effacement de leur classe ouvrière de la Base-Louis, de Nantes à Saint-Nazaire, et l'abandonnement des chantiers historiques du capitalisme... créer un fort la mémoire en profitant des aspects du grand commerce colonial du XVIIIe siècle. Les ouvriers étrangers ne sont ainsi trouvés justes au milieu de toutes choses « blanches » (paysans « résistants »). C'est peut-être pour cela qu'ils ont peu d'attachement à la mémoire politique « blanche », aux républiques bourgeoises des villes ; l'attachement idéologique à des figures anciennes dans cette région. »

« Saint-Nazaire, en particulier, c'est resté « dans le vide », en déclinant brutalement et insensiblement des milliers de paysans, notamment en progression de la région maritime. La tradition bourgeoise était celle fonction de ville ouvrière, mais les ouvriers n'avaient pas connaissance même plus leurs origines. Ils ont échoué de leur mémoire collective entre transposition totale, dont le souvenir se réfère qu'à travers de longues années de culture obscure et déformée. D'où la violence des grèves comme celle de 1955. »

« L'effacement même de Saint-Nazaire a contribué à détruire les attaches historiques de la mémoire collective, à déshumaniser les gens. Pour faire « modernes », on a détruit, à la fin du XIXe siècle, la vieille agne du saint patron de la ville ou le Fort Jean d'Ux, liés au XVVe siècle par les deux de Bretagne pour se de-

### CONTRE L'ATINÉSIE TOTALE !



« On se bat contre les Espagnols. Et les Allemands ont fait le gros boulot : ils ont détruit le vieux port de pêche, le vieux bouz d'avant la grande industrie. Ce quartier, reconstruit sous le nom de « Petit Maroc », n'a plus rien de commun avec l'avant-garde. Ceux qui l'ont conçu l'évoquent avec le sentiment d'une frustration, d'un arrachement de ce qui était leur vie et leur pays. »

« Les ouvriers subissent aussi les retombées des choix stratégiques du capitalisme : développer en Loire-Atlantique une base industrielle à fonction nationale, liée notamment à la sidérurgie lorraine, aux dépens d'une industrie régionale plus diversifiée, comme le soulignait la bourgeoisie maritime locale. On n'a jamais informé les ouvriers de ces choix stratégiques, encore moins les a-t-on discutés avec eux... Les Chantiers de l'Atlantique ont toujours eu priorité, et il leur fallait un réservoir de main-d'œuvre toujours disponible. Mais d'un côté, entre les deux guerres, les Forges de Trignac, qui fondait le fer d'Anjou avec du charbon anglais. Trignac est aujourd'hui une ville-dortoir, agglomérée passivement au voisinage de cette usine géante envahie de brossailles. »

« Rien n'est fait pour élargir chez les ouvriers la connaissance de ces processus économiques, connaissance qu'ils ne peuvent acquérir par eux-mêmes. Et les occasions de contact et d'échanges disparaissent, notamment entre jeunes de villes... Les historiens des quartiers ouvriers forment les uns après les autres. On a liquidé en 1947 le petit train de Bréze, qui faisait le tour du marais. C'était le train des ouvriers. Il les ramenait chaque matin, vaquait pouvoirement, arrivait souvent en retard, fournissait une bonne excuse pour ne pas pointer à l'œuvre, permettait de bavarder. On doit maintenant venir en voiture ou en car, ou bien l'installer en ville. L'espace rural, qui donnait de fait à la vie ouvrière, a été cassé. Et le nouveau parc régional de Bréze, avec sa priorité au tourisme, tend aujourd'hui à chasser tout à fait les ouvriers vers la ville. »

« Il faut réfléchir sur les défaites, mais les syndicats n'aiment pas ça. Ainsi l'affaire du Hellam, un pétrolier de la Shell en construction aux Chantiers de Penhoët. L'accord d'entreprise n'avait pas été renouvelé en 1977 (plan Barri) et nous avons bloqué le navire port à être lancé. L'occupation avait duré trois semaines, la mobilisation avait été remarquable ; plusieurs milliers d'ouvriers réunis se plaignent. Ce nous ramenait à dix ou vingt ans en arrière. Pourtant les syndicats l'ont laissé partir. Qui ne veut pas vraiment transformer la société en veut pas voir ses erreurs. »

« Il faudrait aussi réfléchir sur le rapport entre les luttes et le mouvement du capitalisme. Trop souvent, les luttes d'abandonnent qu'à relancer l'économie ; elles relancent le carnet de commandes, elles servent d'argument au patronat et aux pouvoirs publics. Les grèves de 1955 avaient obtenu de grosses augmentations de salaires (22-24) en raison de retard accusé par les patrons. Elles ont entraîné la décision de mettre en chantier le Framus. C'est devenu une image de prospérité, le légende d'un âge d'or de la construction navale ; du beau travail, bon payé... »

« Autrement dit, trop souvent les ouvriers sont des assistants du capitalisme. Trop souvent, les luttes d'abandonnent qu'à relancer l'économie. Le Comité national de défense de l'emploi, créé après l'achèvement de FRANCI et contrôlé par les syndicats et des notables locaux, n'a cherché qu'à obtenir des crédits pour une ferme géante ultra-moderne (Jean-Bart), puis des pétroliers et

plus tard, des superpétroliers, au lieu de représenter l'économie régionale. Il faut d'abord attirer les investissements, et donc on ne repartie guère des très dures luttes de 1955. »

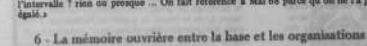
« Les C.S.E.D. (économie distributive) ont calculé que, tant pour les investissements inutilisés des années cinquante que des années soixante, les chantiers de Saint-Nazaire avaient reçu en subventions plus qu'ils n'avaient dépensé en salaires... »

« Les intérêts des ouvriers et les intérêts des patrons, ils sont pourtant divergents. Mais le passé des ouvriers, c'est aussi le passé du capitalisme. Les ouvriers doivent maîtriser le passé du capitalisme. »

### 5 - Le passé peut-il gêner la lutte ouvrière ?

« Pour nous, les jeunes du chantier, c'est le présent qui a priorité. On ne se fait pas un mythe de l'histoire. On vit dans le présent. On retient du passé ce qui est valable. Ce qui compte, c'est de le refaire, pas de l'hériter. On doit vivre avec ce qu'on est. Pour un vieux ouvrier, 1955, c'est le meilleur de sa vie. Pour nous, Mai 68, c'est quelque chose qui a pu se faire, donc on pourra le refaire, et même en mieux. On en parle souvent car on n'a pas le moral. C'est quelque chose qui est fait, il n'y a pas de raisons pour qu'on n'en soit pas capable. Mais on fera aussi des choses qui ne se sont jamais faites. »

« L'idée d'un anniversaire de Mai 68, ça ne nous plaît pas. Que c'est le passé dans l'intervalle ? Rien ou presque... On fait référence à Mai 68 parce qu'on ne l'a pas fait. »



« La conscience ouvrière est très aliénée, elle est coupée de sa réalité, elle est coupée de son histoire, elle est coupée de son présent. Les ouvriers ne sont plus capables d'analyser leurs analyses stratégiques dans leur passé à eux, ils sont à l'extérieur de leur espace de classe. Ils vivent sur les contradictions et les reconstructions fabriquées ou par les appareils politiques et syndicaux ou par les intellectuels (parfois les deux à la fois). La mémoire ouvrière n'est pas cumulative, sur l'enseignement de l'histoire (souvent ou très) et pour effet de masquer le passé. »

### 6 - La mémoire ouvrière entre la base et les organisations

« Si les expériences se transmettent mal, ce n'est pas seulement à cause de nouvelles conditions de vie (changements fréquents d'usines et de logement, télé, voiture individuelle...). C'est plus profond. Dans une usine occupée, on a le temps de se parler. Mais on n'échange pas grand-chose. On a perdu contact avec le passé. »

« Raconter le passé, contrôler le passé, c'est un facteur de peine du pouvoir. C'est qui font référence au passé veulent contrôler leur pouvoir. « C.C.F. », parti des familles... Un vrai mouvement communiste, vétéran de la Résistance, s'en servait comme argument d'autorité pour appuyer une certaine ligne. L'histoire prêche contre les extrêmes... »

« Raconter le passé, contrôler le passé, c'est un facteur de peine du pouvoir. C'est qui font référence au passé veulent contrôler leur pouvoir. « C.C.F. », parti des familles... Un vrai mouvement communiste, vétéran de la Résistance, s'en servait comme argument d'autorité pour appuyer une certaine ligne. L'histoire prêche contre les extrêmes... »

« Les luttes syndicales sont habiles à user de leur prestige « historiques ». Des historiens de dirigeants ouvriers ont été relégués à Nantes en vue d'un montage souterrain sur les luttes ouvrières. Decker (C.C.F.) et Hébert (F.O. de tendance anarcho-syndicaliste « chaux ») insistèrent tout d'abord sur leur expertise à dire le passé, à l'analyser. Ce montage a été déjoué au janvier 1978 à l'Université. »

pendant la semaine « Cinéma et Histoire », devant un public d'enseignants et d'étudiants. Des représentants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. manifestèrent prudemment. Ils ont insisté tout d'abord sur le rôle des syndicats comme interprètes privilégiés de la mémoire ouvrière. Ce sont eux qui tirent les leçons du passé, qui aident la classe ouvrière à se reconnaître elle-même à travers les luttes du passé. On les a questionnés sur les obstacles qui s'opposent à la formation de la mémoire collective des ouvriers, par exemple sur la mobilité accrue de l'emploi - mais sur le fait que la classe ouvrière grandit par l'arrivée en usine de l'emploi - mais on ne l'a jamais exclu de la C.G.T. à cause de sa population. Ni en 1971, il est mort en 1971. Il était partisan de l'économie distributive, et avait fondé un groupe local affilié à cette tendance. Son souvenir reste très fort parmi les jeunes ouvriers de ce groupe. »

« Il y a un refus de la mémoire ouvrière, un refus des syndicats, qui contrôlent la mémoire ouvrière, le déjouement en fonction de leur stratégie du moment. Ainsi, pendant la grève de 1953 à Saint-Nazaire, cette grève représentait un ras-le-bol ouvrier vital et fondamental, un refus de la vie industrielle ; les travailleurs exprimaient une révolte violente destructrice travaillée, c'était la levée de la grève. Mais les syndicats ont dévié cela vers des revendications salariales par leur attitude substantielle, cette image déformée et ont contribué à effacer les vraies origines du mouvement. »

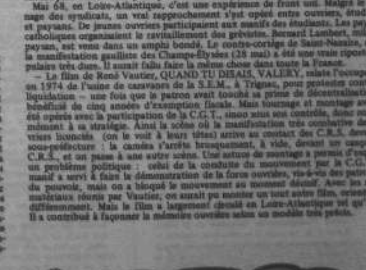
« De même, en 1968, les occupations d'usines se présentaient comme la continuation de la tradition de 1936. Mais les occupations de 36 étaient créatrices et offensives. En 68, en fait, on reproduit donc une image prévisibilisante. En fait, le dimanche était devenu défensive. Bloquer les ouvriers dans les usines, les occuper des paysans et des étudiants. Quand, le 24 mai, 2000 paysans sont entrés dans Nantes avec leurs tracteurs. Les ouvriers étaient immobilisés dans leurs usines. A ce point un système de laissez-passer très laxiste pour contrôler les absences des ouvriers entrant venant de villes et aussi pour contrôler les visiteurs. On espérait encore plus strictement qu'en période de travail. »

« Mai 68, en Loire-Atlantique, c'est une explosion du front uni. Malgré le front unique des syndicats, un vrai rapprochement s'est opéré entre ouvriers, étudiants et paysans. De jeunes ouvriers participent aux meetings des étudiants. Les jeunes catholiques organisent le ravitaillement des grévistes. Bernard Lambert, militant de la manifestation gaulliste des Champes-Élyées (28 mai) a été son vrai porte-parole politique très direct. Il aurait fallu faire la même chose dans toute la France. »

« Le film de René Vautier, QUAND TU DÉBARQUES, VALÉRIE, relate l'occupation du 1974 de l'usine de savonner de la S.E.M. à Trignac, pour protester contre sa liquidation - une fois que le patron avait lancé sa prime de démolition et bénéficié de cinq années d'exemption fiscale. Mais l'ouvrage est monté avant même d'être terminé. Ainsi la scène où la manifestation très combative des ouvriers bloqués (on le voit à leurs côtés) arrive au contact des C.R.S. devant la sous-entreprise ; la caméra l'arrête brusquement, à vide, devant un squelette de C.R.S. et se passe à une autre scène. Une scène de montage a permis d'écarter son premier plan ; celui de la conclusion du mouvement ; sur la C.G.T. La caméra s'arrête à faire la démonstration de la force ouvrière, vis-à-vis des patrons et du pouvoir, mais on a bloqué le mouvement au moment décisif. Avec les riches matériaux réunis par Vautier, on aurait pu montrer un tout autre film, consacré à la contribution à l'apogée la mémoire ouvrière selon un modèle très précis. »

« Pour nous, les jeunes du chantier, c'est le présent qui a priorité. On ne se fait pas un mythe de l'histoire. On vit dans le présent. On retient du passé ce qui est valable. Ce qui compte, c'est de le refaire, pas de l'hériter. On doit vivre avec ce qu'on est. Pour un vieux ouvrier, 1955, c'est le meilleur de sa vie. Pour nous, Mai 68, c'est quelque chose qui a pu se faire, donc on pourra le refaire, et même en mieux. On en parle souvent car on n'a pas le moral. C'est quelque chose qui est fait, il n'y a pas de raisons pour qu'on n'en soit pas capable. Mais on fera aussi des choses qui ne se sont jamais faites. »

« L'idée d'un anniversaire de Mai 68, ça ne nous plaît pas. Que c'est le passé dans l'intervalle ? Rien ou presque... On fait référence à Mai 68 parce qu'on ne l'a pas fait. »



« Si les expériences se transmettent mal, ce n'est pas seulement à cause de nouvelles conditions de vie (changements fréquents d'usines et de logement, télé, voiture individuelle...). C'est plus profond. Dans une usine occupée, on a le temps de se parler. Mais on n'échange pas grand-chose. On a perdu contact avec le passé. »

« Raconter le passé, contrôler le passé, c'est un facteur de peine du pouvoir. C'est qui font référence au passé veulent contrôler leur pouvoir. « C.C.F. », parti des familles... Un vrai mouvement communiste, vétéran de la Résistance, s'en servait comme argument d'autorité pour appuyer une certaine ligne. L'histoire prêche contre les extrêmes... »

« Raconter le passé, contrôler le passé, c'est un facteur de peine du pouvoir. C'est qui font référence au passé veulent contrôler leur pouvoir. « C.C.F. », parti des familles... Un vrai mouvement communiste, vétéran de la Résistance, s'en servait comme argument d'autorité pour appuyer une certaine ligne. L'histoire prêche contre les extrêmes... »

« Les luttes syndicales sont habiles à user de leur prestige « historiques ». Des historiens de dirigeants ouvriers ont été relégués à Nantes en vue d'un montage souterrain sur les luttes ouvrières. Decker (C.C.F.) et Hébert (F.O. de tendance anarcho-syndicaliste « chaux ») insistèrent tout d'abord sur leur expertise à dire le passé, à l'analyser. Ce montage a été déjoué au janvier 1978 à l'Université. »





### LA PLANÈTE des Sages

#### Chanson de la sélection

(extraits de « Presqu'île à Vendres pièces de théâtre écrite et réalisée par des habitants de la presqu'île guérandaise »)

On sélectionne les pommes de terre  
 Avant de les planter en terre  
 On sélectionne les haricots  
 Afin d'éliminer les plus beaux  
 On sélectionne les cornichons  
 Plus ils sont gros, plus ils sont bons  
 On sélectionne tous les légumes  
 C'est une ancestral coutume

#### REFRAIN

Mais on sélectionne  
Où, donc ?  
On sélectionne les écoles  
Afin d'éliminer les obscurément.

On sélectionne les étalons  
 Qui servent à la reproduction  
 On sélectionne les vaches à lait  
 Les petits veaux, les pivolets  
 Des granules dans le boudin  
 De la farine dans le pain  
 De l'antidouleur dans du plastique  
 Et des pillettes comme du maïs

#### REFRAIN

Mais on sélectionne  
Où, donc ?  
On sélectionne les petits enfants  
Qui rentrent dans l'enseignement

Moi je suis plein d'enthousiasme  
 Je viens d'être sélectionné.  
 Moi j'ai besoin d'être soutenu  
 Il me faut des coups d'épée dans l'œil  
 Moi j'aurais cherché trop long  
 Puis étranger, j'aurais pas bien,  
 Vra que j'me réjouie en transition  
 C'est ça qu'on appelle l'orientation

#### REFRAIN

Mais on sélectionne  
Où, donc ?  
On sélectionne l'individu  
Y'a l'hor et y'a le résultat.

On sélectionne les ouvriers  
 On pourra mieux les exploiter  
 Les images sont aux balais  
 Et leurs salaires sont au rabais  
 On sélectionne les concepts  
 Y'a même quelques colimaçons  
 On sélectionne les payeurs  
 T'ris pas rentable, toi tu fous l'framp.

#### REFRAIN

Mais on sélectionne  
Où, donc ?  
On sélectionne les étudiants  
Pis de santé, prends ton bain  
Y'a les Germains, les Zouloos, les Huns, les Vandales ou  
Les Vikings, les Ostrogoths, les Caffers et les Pygmées  
Qui vont nous attaquer  
Tantôtata tata tata

# LA RENTRÉE

## Rentri, reurons, les jeunes, la voilà la belle école !

Je rentre, tu rentres, ils rentrent, nous reurons...  
 Sur les routes, dans les rues, dans les familles, sur les ondes, sur les affiches, c'est la rentrée.  
 Que faisons-nous au temps chaud ?  
 .... Eh bien reurons maintenant !  
 Hélas, le pouvoir d'achat se dégrade, les conditions de travail s'aggravent. Alors ?  
 Alors la rentrée sera sociale : il faut se battre, camarades, pour notre pouvoir d'achat et nos conditions de travail. Finies les vacances !  
 Dans les écoles, les classes sont surchargées ; c'est inadmissible, exigeons des allègements d'effectifs. Faisons la grève.  
 Ces conditions de travail alourdis, cette austerité pour l'école, sont antidémocratiques, et patati et patata.  
 ... toujours les mêmes discours, toujours les mêmes mots, de plus en plus vides de sens.  
 Comme si l'expansion scolaire avait été autre chose que le produit de l'expansion capitaliste et de la croissance bourgeoise à un moment de son histoire où elle en avait besoin et où elle pouvait se le payer.  
 Nos tribuns de gauche et nos hypocrites de droite voudraient nous faire croire qu'elle serait une conquête de la démocratie et une victoire du progrès social. - Déjà le viell Hugo écrivait : une école qu'on ouvre, c'est une prison qu'on ferme - alors que le développement de la scolarisation n'est qu'un aspect de ce que Michel Foucault a appelé le Grand Renfermement et que nos écoles modernes ne sont au mieux que de vastes garderies et au pire des espèces de prisons.  
 Alors ?  
 Rentrions, oui. Rentrions dedans !

## MON ECOLE

Une cour avec des grilles  
 comme autour de la prison.  
 Une armée de gars, de filles  
 Se range au coup de clairon,  
 et leur père se met en berne.  
 C'est fini  
 C'est la vie  
 pour l'année  
 Mon école est la caserne  
 d'une enfance consignée.

On n'a pas choisi la pièce  
 et le maître gère plus.  
 Le voilà, lui, sur la scène  
 jouant son rôle à corps perdu  
 Il a l'air de se débattre  
 contre nous  
 qui ne soufflons  
 flous un mot.  
 Mon école est un théâtre  
 qui ne balance pas rôles.

On y parle en langues mortes  
 qu'elles soient grecques ou latines  
 Des qu'on a franchi la porte  
 On est dans un lieu d'ennui.  
 Analyse et Catalyse  
 Sous nos yeux  
 c'est le dieu  
 du savoir  
 Mon école est une église  
 On y prie matin et soir.

Bernard PLOT

Chanson extraite de la « Planète des Sages » - Montage théâtral sur l'école réalisé par des élèves et des professeurs à Saint-Nazaire.

### ABONNEZ-VOUS A COMBAT BRETON

## Une rentrée scolaire comme les autres

10 000 auxiliaires licenciés. 30 000 postes d'instituteurs supprimés d'ici 5 ans.  
 Et pendant ce temps : intensification du recrutement sous contrats à durée limitée, système des heures supplémentaires non payées imposées aux auxiliaires qui retrouvent des postes, augmentation des effectifs des classes.

Comme le faisait fort justement remarquer un texte de travail élaboré dans la région nazairienne il y a quelques années, l'Education Nationale est devenue la première entreprise d'Interim française, grâce à la politique de l'emploi que le gouvernement a développée, dont une des caractéristiques essentielles est le recours à l'Auxiliaire.

#### QUE'EST-CE QU'UN AUXILIAIRE ?

On nomme auxiliaire tout personnel recruté à titre précaire révoquant à tout moment et sans délai, à compter de la date de son installation, et au plus tard à la fin de l'année scolaire.  
 On peut ajouter que c'est une personne vivant par voie de conséquence dans l'attente d'une rémunération, ou d'une titularisation. C'est aussi pour les Rentrées, une main-d'œuvre complexe par ses échecs aux concours et (ou) par l'absence de formation.  
 C'est aussi une main-d'œuvre plus vulnérable face au Pouvoir. On a pu relever ces derniers temps de nombreux licenciements pour faits de grève, mais aucune réaction syndicale réelle : seulement des protestations dans le cabinet du Directeur qui a dû faire mine de céder, car les directions syndicales allaient perdre le contrôle de leurs troupes, et puis vous savez bien que le Droit de Grève est sacré en France, aurait dit Mao, mais nous on sait que ces auxiliaires-là n'auront plus de poste.

C'est enfin une main-d'œuvre mobile empêchant de par leur instabilité la création d'équipes pédagogiques durables, lorsque cela est possible.

#### POURQUOI LA SITUATION N'A-T-ELLE FONDAMENTALEMENT PAS CHANGE APRES TANT D'ANNEES ?

Des plans de résorption de l'auxiliaire se sont succédés, avec la participation de représentants syndicaux qui les présentaient comme leurs grandes victoires, alors qu'en fait leur participation ne dépendait que du bon vouloir du Gouvernement. C'est d'autant plus vrai que ces plans n'ont jamais fait disparaître l'Auxiliaire, et lorsque le Ministre a décidé de ne plus motiver les organisations syndicales, celles-ci n'ont jamais pu obtenir de nouvelles entrevues sur le problème, ni la titularisation des auxiliaires, mais l'ont-elles jamais voulu ?  
 Les auxiliaires ont toujours été mollement défendus par leurs syndicats, qui se contentent de soutien en paroles, car le tour des titulaires risque de venir un jour : les déplacements, les suppressions de postes deviennent fréquents. Les syndicats opposent à la titularisation des auxiliaires un manque de formation, alors qu'elle leur a été refusée à la suite de leur échec aux concours, mais cela n'a d'un autre côté pas empêché qu'on les parachève, quelquefois pendant une dizaine d'années consécutives dans une classe.

**NON-TITULAIRES**

**10000 LICENCIÉS**  
DE LA RENTRÉE  
DANS L'ÉCOLE

PAR UN NOUVEAU LICENCIEMENT GARANTISSE DE L'EMPLOI TITULARISATION INDÉFINIE

COMITÉ DES NON-TITULAIRES

#### LE BILAN DES LUTTES A LA RENTRÉE

Comme il fallait s'y attendre, les bureaucraties syndicales se sont contentées de participer aux commissions paritaires : ils n'ont engagé aucune lutte. Certains établissements, ou quelques-uns des individus regroupés dans des comités de lutte ou de défense des auxiliaires se sont mobilisés, et se sont mis en grève. Ils sont en général proches ou adhérents du SGEN (CFDT), ou de l'École Émancipée. Ils se heurtent partout aux barrières élevées par les directions syndicales et l'Administration qui se retranche derrière et promet qu'un jour les auxiliaires seront reconnus d'ici la fin octobre, mais alors, il sera trop tard pour mener des actions payantes. D'un autre côté, les directions syndicales se seront probablement d'ici là débarrassées par une simple pitraille grève de 24 heures.

Michel CLODIC



Une scène de la Planète des Sages

(D.R.)

# Les périphéries maritimes contre l'Europe des États

(Suite du numéro 61)

La première partie de cet article, parue dans le numéro précédent, présentait les différents scénarios (hypothèses d'évolution géopolitique) pour l'Europe de demain : le « bipolarité » et le « maritime » ont été analysés.

Reste donc le second scénario, le multiple, d'une Europe franco-germanique. Notons au passage qu'un des mérites au moins de ces scénarios est de montrer clairement qu'il n'y a pas d'Europe germano-américaine. Le seul cas où une alliance germano-américaine se tissait, était celui du premier scénario basé sur l'échec de l'intégration européenne. L'Europe ne peut se faire contre les USA et par un partage des pouvoirs et des responsabilités entre la France et l'Allemagne. C'est bien cette Europe franco-germanique qu'on voit se développer actuellement, et la mise en place volontariste par Giscard et Schmidt de l'EDU (unité de compte européen) en particulier contre la Grande-Bretagne, n'en est qu'un des indices les plus visibles.

La prospective en l'occurrence (et en général ?) ce sera donc à entretenir les tensions lourdes qui existent actuellement sur les échanges économiques et les mises en place politiques et ceci, à notre avis, tient essentiellement au fait que les véritables possibilités de rupture, les véritables déséquilibres ne sont pas pris en compte. Il y a une fausse audience dans ces hypothèses géo-politiques masquant les vrais problèmes que sont les disparités régionales à l'intérieur de chaque Etat et leur traduction à niveau politique. Nous ne voulons pas dire que ces disparités sont insurmontables par le système actuel, elles peuvent être éliminées de différents façons (par la force ou les réformes). Mais dans le moment précis où nous sommes, elles nous semblent être des seules pistes fructueuses pour une réflexion à long terme de politique de développement économi-

## LES PÉRIPHÉRIES MARITIMES

Il faut noter en préambule le point le plus important commun à toutes les régions périphériques européennes qui est le coup d'arrêt décisif donné depuis dix ans à la désertification plus ou moins programmée par l'Etat central. Cela est vrai aussi bien de l'Irlande que de la Bretagne, de l'Andalousie que du Mezzogiorno. L'épave rural ne va pas plus loin que la ville la plus proche. Il y a un refus d'émigration même à l'intérieur des frontières nationales. La recherche de main-d'œuvre peu qualifiée durant la période 63-73, liée à cette rigidité qui s'était fait jour, a amené une industrialisation relative à ces zones. La crise n'a rien changé à cette tendance et la mobilité forcée est actuellement refusée même si le taux de chômage augmente considérablement dans ces régions. C'est donc à une Europe solennelle, compacte, que nous avons affaire, ce qui complique considérablement toute analyse prospective pour les aménagements ou les réaménagements (comme nous disons volontiers), par rapport à une situation où il s'agirait de traiter des rapports entre quelques grandes métropoles hiérarchisées, elles-mêmes entourées de vastes hinterlands servant de réservoir de main-d'œuvre, et de verdure pour les

touristes urbains. Pour la France, c'est ce qui avait prévu une étude de la DATAR (Délégation à l'Aménagement du territoire et à l'action régionale) de 1971 sous le titre elle-même de l'« inacceptable » la France aux frontières. Dans une mise au point parue en 1977 sur le devenir de ces tendances, il est indiqué que ce qui les a contredites le plus fortement, c'est la résistance de l'Ouest et sa vitalité industrielle. Un des meilleurs signes en est que lors du dernier recensement de 1975, la Bretagne a recouvré un solde démographique positif qu'elle avait perdu depuis près d'un siècle (1).

Paradoxalement, l'évolution espagnole et les projets de son intégration européenne peuvent renforcer une Europe franco-allemande au lieu d'impulser une dynamique méditerranéenne pour les États d'Europe du Sud, dans la mesure où l'Europe des douze est seule capable de donner un espace d'investissement, un peu de souffle à une RFA voulant se détourner de ses préoccupations jusqu'ici atlantistes. Le projet de ce qui a été appelé en France le grand Delta qui consistait à l'établissement d'une zone d'échanges privilégiés Lyon, Barcelone, Marseille, Milan, peut se lire de deux manières, comme ouverture méditerranéenne ou comme drainage des ressources des seuls grands pôles industriels au Sud vers le Nord grâce à l'axe Rhin-Rhône (cf le projet de canal à grand gabarit). Il avait en tous cas pour avantage de donner une structure à l'ensemble « Occitanie » qui en France recouvre à peu près tout le Midi, le pays de la langue d'Oc, par opposition à la langue d'oïl qui a triomphé en même temps que se constituait la France comme entité politique.

Mais il semble pour l'instant abandonné au profit d'un splan Sud-Ouest arrachant la Provence à l'Occitanie et branchant un grand Languedoc sur la Catalogne (axe Toulouse-Montpellier - Barcelone) et l'Aquitaine sur le Pays Basque (axe Bordeaux - Bilbao) ; ainsi un ordinateur existe déjà qui oriente les navires vers Bordeaux quand le port de Bilbao se trouve embouteillé. C'est ainsi qu'on trouve deux délégations de la DATAR française à Barcelone et Bilbao.

Les types différents de consensus nationaux catalan et basque vont jouer ici un rôle essentiel quant à l'organisation industrielle. La Catalogne a très rapidement intégré le réseau de partage des pouvoirs, de condominium sur les nationalités d'Espagne à travers un axe Barcelone-Madrid, et on voit le mouvement autonomiste catalan, pourtant extrêmement divers et puissant, se déclarer dans son même majorité pour la Constitution proposée par Madrid. Au même moment au Pays Basque, à tout le moins se réaffirme un refus net aussi bien de cette Constitution que d'une intégration européenne.

Dans ces cas, que ce soit dû à une structure industrielle différente ou à un sentiment national plus ou moins fort, cette différence d'attitude, est sans importance car ce qui

constitue une conscience nationalitaire dans l'Europe actuelle est justement ce mixte de situation historique, économique et culturelle, mixte qui rend la chose justement explosive.

Depuis quinze ans, le mouvement nationalitaire est apparu en Europe (1962-63 pour la Bretagne, création de l'ETA en 1964 etc...) ; 1968 n'a fait que le démultiplier et entre 1972 et 1975, il a explosé (procès de Burgos au Pays Basque, fusillades de Montredon en Occitanie et d'Aléria en Corse, Roc-Tréouven en Bretagne, émeutes en Irlande du Nord, victoire électorale du Parti National Ecosais, naissance de l'Union du peuple Galicien, du Parti Socialiste Irlandais etc...) ; et aussi les luttes écologiques paysannes directement liées à ce mouvement : luttes pour le Larzac en Occitanie et contre la centrale de Fessenheim en Alsace). Dans les deux pôles où il était le plus fort (linguistiquement et institutionnellement) (Flandres et Catalogne) et le plus lié à l'Europe, il s'est trouvé récupéré par étapes. (Debut 70 en Belgique et 78 en Catalogne). Ces dates ne sont pas des hasards, elles correspondent à des étapes de l'intégration européenne. A contrario, là où il s'est opposé frontalement à l'Etat, cela a toujours été pour des motifs d'opposition à la construction de l'Europe (Corse contre les boues rouges de la multinational italienne, Montedison, Irlande et Euzkadi qui pâtissent directement de l'entrée de la Grande-Bretagne et de l'Espagne dans la Communauté, Bretagne contre la politique agricole de Bruxelles, Alsace contre la main-mise de l'axe franco-allemand nucléaire et industriel, et contre la main-mise touristique allemande. Ces tensions ne peuvent que s'aggraver dans un contexte où les grands affrontements se déclenchent entre espaces plutôt qu'entre classes sociales.

Contre l'Europe franco-germanique, accommodée de la vassalisation des pays latins qui prend les provinces maritimes entre le marteau et l'enclume, les nationalités exclues du consensus pourraient certes tendre à créer, en faisant « économie » d'une révolution grâce à la régionalisation, un axe méditerranéen appuyé sur les pays islamiques et un axe atlantique appuyé sur les États-Unis. De tels appuis sont très séduisants entre États alors qu'au contraire une convergence politique de leur lutte est beaucoup plus plausible dans l'immédiat.

Il s'amorce donc de Glasgow à Palerme un arc de luttes, ou plutôt un arc-en-ciel si on considère sa diversité. Hormis une hypothétique injection de pétro-dollars arabes, l'Europe méditerranéenne ne peut être qu'une Europe des luttes nationales et par là même s'élargit à la façade atlantique. Elles font toutes deux partie d'une seule et même périphérie dont le destin est solidaire.

Cela posera le problème des liens de solidarité entre les révolutions « islamiques » et les révoltes des peuples périphériques et maritimes d'Europe.

Nous sommes plus proches des Berbères ou des Kurdes, que des Allemands ou des Hollandais, mais aussi plus proches des Arabes ou des Français que des Français. Minoritaires ou pas, les peuples et les cultures opprimés de vront s'unir contre les impérialismes.

Alain GUILLERM

(1) Contrairement aux déclarations de l'UDB et des gauchistes, et à leur MENTALITÉ DE VANOUS, il s'agit bien d'un solde démographique véritablement positif. Non pas dû au retour de réfugiés, mais au maintien sur place des jeunes populations. Ceux-ci préfèrent s'établir en Bretagne qu'aller vivre ailleurs (ICI - INSEE - Nantes, e Brest) aux Pays Bas 78)

# MINORITÉS OPPRIMÉES

## Etre ou ne pas être... Kurde

Ce qui arrive aux Kurdes mérite d'attirer l'attention des Bretons. Voilà un peuple qui, depuis toujours, se soulève contre tout le monde au nom de sa légitimité et de son droit à l'existence en tant que peuple ; jusqu'ici rien que de très juste pour les démocrates sincères et les progressistes révolutionnaires ; si faut aider les Kurdes, Vive les Kurdes, manifestos pour les Kurdes, prions pour les Kurdes... !

Où, mais voilà, les Kurdes... vous comprenez, c'est pas très clair, disent nos démocrates sincères et nos progressistes révolutionnaires ; ils acceptent l'alliance du Shah contre l'Irak, ne refusent pas l'aide de la C.I.A. Leur place dans la lutte anti-impérialiste n'est pas pure et dure, et puis, voyez vous, leurs positions sur Israël...

Il faut cependant admettre comme Gérard Chelland qui présente un ouvrage collectif publié aux éditions Maspéro en 1978 « Les Kurdes et le Kurdistan » qu'une minorité nationale peut fort bien incarner des aspirations légitimes, même si les choix idéologiques ou tactiques de ses militants ne coïncident pas avec l'idée qu'on se fait du progressisme.



Les Kurdes qui s'expriment dans le livre sur eux-mêmes et sur leur lutte, nous montrent aussi que des régimes aussi différents que ceux de la Syrie, de l'Irak, de la Turquie, de l'Iran et de l'URSS, ont au moins une chose en commun : leur refus du droit des Kurdes à être eux-mêmes et l'oppression de leur langue et de leur culture.

L'imam Khomeiny rejoint le Shah dans ce refus et cette oppression. Il n'y a rien de changé, sous le ciel de Paris et d'ailleurs, à toutes les époques, les États et les classes dirigeantes se posent toujours la question que se posaient les Parisiens au temps de Montaigne : « Comment peut-on être Parisien, ? à ou Kurde, ou Breton ? Ces gens-là ne peuvent donc pas être français, comme tout le monde !

En tous cas les quinze millions de Kurdes, comme toutes les minorités nationales opprimées, savent bien que l'on ne peut être Kurde que dans un Kurdistan débarrassé de tout autre pouvoir que le pouvoir Kurde, et c'est parce qu'ils le savent qu'ils se battent encore et toujours.

E. ALADIN



## Départements Français des Antilles

La Martinique et la Guadeloupe vont-elles enfin connaître un plan de redressement économique ? C'est en tout cas ce qu'a annoncé le gouvernement après les terribles épreuves que ces îles viennent de subir.

Les deux ouragans qui ont fait 700 morts à Saint-Dominique ont en effet dévasté les deux colonies françaises des Antilles. On déplore plus de 5 000 habitations détruites. La plupart des routes sont endommagées, de même que le réseau électrique, 80 % des équipements de pêche sont détruits ainsi que la quasi totalité des plantations de bananes. Pour la Martinique, comme pour la Guadeloupe, dont la colonisation explique le peuplement noir, et le type d'économie, c'est une grande catastrophe.

L'équilibre de la balance commerciale reposait depuis l'arrivée des blancs sur la canne à sucre, le rhum, et les plantations de bananiers, qui représentent au total 85 % des exportations, mais ils ne couvrent à présent que 40 à 70 % des importations. Le déséquilibre a le coup de sursaut, en raison de l'augmentation de la population, et de la prise en main de l'économie par des capitalistes de plus en plus américains, comme le groupe « Martins » sur le marché du rhum. Il y a donc fort à craindre qu'on faille de redressement, ou de restitutions agricoles, ou assés plutôt un dédommagement par l'Etat des gros propriétaires, et des capitalistes.

M. G.



## Les nouvelles Hébrides / Vers l'indépendance

Découvertes dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, colonisées par l'Angleterre et la France à partir de 1870, l'archipel des Nouvelles Hébrides, peuplé de 85 000 habitants et de 2 000 européens est un condominium depuis 1887.

La situation administrative de ces îles devrait rapidement changer, avec le projet de constitution adopté dans la nuit du 17 au 18 septembre par les membres du Conseil Constitutionnel et du Gouvernement provisoire, en vue d'une indépendance qui devrait devenir effective début 1980.

Quelques manifestations en

derniers jours sur les îles, ont permis à deux d'entre elles, Santo, et Tanna, d'adhérer au groupe de régionalisation. Autre point important : la reconnaissance des provinces des chefs autochtones locaux.

On peut toutefois craindre, et c'est sans doute la raison qui a poussé la France et le Royaume-Uni à accorder l'indépendance, que l'économie, qui ne repose que sur un secteur de tourisme, ne soit victime de la débauche et de l'exploitation de sa main-d'œuvre, dans un contexte de faiblesse en Polynésie, ne tombe rapidement aux mains de neo-nationalistes.

### Polluer et dépolluer, c'est travailler

Dans la recherche des responsabilités en matière de pollution, il est quelquefois des faits troublants qui nous obligent à réfléchir sur les structures profondes de la société capitaliste et l'aspect de complexité antagoniste qui le tout ses membres.

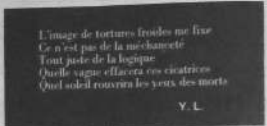
Chacun sait que les décharges en mer sont la source la plus massive de déchets jetés dans l'océan, même si ces rejets ne prennent pas la forme catastrophique des marées noires qui défrayent la une de l'information. Les décharges sont évidemment sources de profit pour les compagnies dans la mesure où ils coûtent moins cher que le passage par une station agréée — moins cher même si on est pris par le coût de l'expédition des débris.

Bien entendu, des l'origine, les syndicats de marins ont protesté contre les décharges pirates, non pas parce qu'ils faisaient courir des dangers à la mer, mais parce qu'ils se tradisaient par un surcroît de travail — dit alors réclamer — et obtiens une prime de décharge en mer — par à deux, Messieurs les Pollueurs !

Actuellement à St-Nazaire, un super pétrolier de 650 000 tonnes est en construction, mais voilà : dès le 1er janvier 1980, ce type de bateau, du fait de la réglementation, doit avoir une coque amovible, pour, peut-être, éviter les futures marées noires ; il faut donc à tout prix terminer ce monstre avant la fin de l'année : accélération des vacances, concentration des équipes, heures supplémentaires, un mot le papier !

Et que font les syndicats ? Et bien que vous savez qu'ils fassent ? ... cela fait toujours du travail et en ces temps difficiles, le travail, même supplémentaire, n'est toujours bon à prévoir — par à deux, Messieurs les Pollueurs. Qu'en est-il lors de la construction des centrales nucléaires ? Qui fabrique les armes ? Qui forge ses propres chaînes ?

J. JACOB



### Découverte à Saint-Nazaire

Une découverte importante a été faite ces derniers temps à St-Nazaire : la présence de boues toxiques à la décharge publique. Il s'agit de déchets de chrome provenant de la décontamination de produits chimiques utilisés à la S.N.I.A. pour le traitement des surfaces. Un mystère entoure la présence de ces boues vertes à la décharge publique, car elles devaient être prises en charge par la N.J.C. société de nettoyage industriel, filiale de la S.A.R.P. implantée dans la région parisienne. Le danger ne réside pas seulement dans la présence de tels produits sur une décharge, mais la situation de cette dernière expose à une pollution de toute la Brière par les eaux de ruissellement (pollution, soit dit en passant, qui a déjà commencé avec d'autres produits, certes un peu moins toxiques, par le même cheminement). Cela aurait pu être évité, car il existe une usine de retraitement des déchets ménagers à St-Nazaire, mais elle ne fonctionne plus, depuis notamment l'utilisation du plastique. Seul un ramassage sélectif des ordures pourrait, avec quelques aménagements, remettre en route cette usine qui a coûté pas mal d'argent aux contribuables.

## TRIBUNE LIBRE

### Défendre le capitalisme Breton ?

par Alain GUEL

A mesure que Combat Breton, redevenu publication régulière, s'affirme comme le seul journal préoccupé d'une Bretagne libre, les lecteurs se font plus nombreux, et les auteurs d'articles aussi.

Voici un texte d'Alain Guel sur un sujet qui ne manquera pas de faire réfléchir, voire de choquer, et qui suscitera sans doute des réactions diverses.

Mais Combat Breton n'est pas l'organe officiel d'un parti, le catchisme d'une orthodoxie stalinienne. Il veut être le point de rencontre de ceux pour qui démocratie et autogestion signifient la même chose, qui veulent promouvoir l'indépendance du peuple breton et qui de ce fait cherchent avec réalisme les moyens d'y parvenir.

Un problème se pose à la gauche bretonne, qui ne peut être escamoté. Faut-il défendre le capitalisme breton, quand il est menacé de disparaître par d'autres que par nous ? Chaque coup qui lui est porté ne devrait-il pas nous réjouir ? Quoi ! parce qu'il serait breton, ne serait-il pas moins nocif ? Et notre devoir n'est-il pas d'aider un peu plus à sa perte ?

Somme-nous solidaires de nos maîtres ? Devons-nous les préférer à des tyrans plus puissants ? Il va de soi que ce problème n'est pas celui de la gauche française qui ne verra dans les maîtres récents du capitalisme breton que les pérépites internes du capitalisme — et ne donnera à ce transfert de pouvoir que l'importance d'un virement bancaire. Pas même de la gauche française en Bretagne.

Nous n'avons pas porté dans nos cœurs les entreprises Ducassou et Guyomarç'h, malgré le triskell de l'une et la participation du P.D.G. de l'autre aux études du CELIB, ou son appui au M.O.B. — Ni les Brittany Ferries et leur Prince of Brittany.

L'entreprise de travaux publics Ducassou vient de passer sous le contrôle de la Banque Paribas et du Trust qu'elle représente, tandis que les établissements Guyomarç'h sont annexés par l'acquéreur des grands, pour reprendre les mots de l'ancien Régime, Louis Dreyfus, et que les Brittany Ferries portent plainte contre trois sabotages dont on peut craindre qu'ils aient été commandés de Paris, soit dit en passant, qui a condamné ces attentats, quand on suppose si mal ceux du F.L.B. ?

DIT-Alcalat et Thompon se partagent l'A.O.I.P. de Guingamp, qui méritait mieux. Nos intérêts immédiats sont assez évidents. On sait qu'après les promesses de maintenir l'emploi et les protestations évasives les plus tonitruantes, les nouveaux acquéreurs n'ont de cesse de fermer des usines parasites et des fabriques trop éloignées, au nom d'une productivité qui serait l'apanage des grands.

Nous sommes-nous assez plaints de la colonisation de la Bretagne ? Le capitalisme breton aurait-il des odeurs moins pestilentielles que celui de l'étranger ?

Son mérite pour nous était sa faiblesse. Il pouvait être plus facilement atteint par notre combat. Son anéantissement par une Bretagne socialiste paraissait à notre portée. Le passage de ces entreprises à l'autogestion, nous l'aurions réalisé sans de grandes difficultés. Quelle sera demain la possibilité de ce socialisme, notre socialisme, si de telles entreprises commencent aujourd'hui à nous échapper ? La Bretagne, devenue désert industriel, sera-t-elle jamais libre et socialiste ?

Il me semble que notre intérêt, dans le

contexte actuel, est de défendre aujourd'hui ces sociétés bretonnes, de type familial ou coopératif, les maintenant en activité, à la fois pour le travail réalisé sur place par des ouvriers bretons ou les investissements que la Bretagne pourra conserver, ne serait-ce que parce qu'il nous serait plus facile demain, après-demain, de nationaliser une entreprise bretonne ou la faire glisser dans un système d'autogestion qu'une multinationale qui échappera par définition à tout pouvoir breton.

Hélas ! il nous faut aussi défendre nos riches qui ne sont d'ailleurs que de pauvres riches auprès des puissants du monde. Il existe entre eux et nous une certaine solidarité que les dirigeants des partis marxistes ont parfois, du bout des lèvres, reconnue, et plus souvent, en secret, défendue. Nos spéculateurs ne se réjouissent plus, qui savent désormais que les maîtres du capitalisme ne sont pas forcément suivis par un socialisme en fleurs.

Certes, aucun capital ne peut être nationalisé. Demeure-t-il même national ? Une fois de plus, tout dépendra de la définition que nous donnerons de ce mot. Est national ce qui demain peut à bon droit nous appartenir. Ce capital est l'œuvre de la Bretagne, d'un homme, d'une famille, certes, mais aussi de tous. Des paysans du Léon comme des manœuvres qui répandent l'asphalte ou des grutiers, de besogneux épargnants et des ouvriers de Guingamp. Il est le produit de cette terre et de l'initiative, celui d'une Bretagne dynastique à tel moment de son histoire.

Il est navrant de le voir disparaître quand il était le gage d'une prospérité future. Nous demandons à la gauche bretonne d'y songer : il lui sera demain impossible de nationaliser ce qui aura cessé d'être Breton. Quel pouvoir aura-t-elle jamais sur une entreprise étrangère, sur une multinationale ?

Quant aux partisans d'une économie dite libérale, aux défenseurs sincères d'une économie bretonne dans le cadre général du capitalisme, nous leur ferons remarquer que les infortunes des entreprises Ducassou et Guyomarç'h ne se seraient pas produites dans une Bretagne dotée d'un pouvoir politique, économique et social. Son devoir n'est-il pas été de le sécuriser, comme il a dû naturellement aidé les Brittany Ferries et demain toute entreprise bretonne en difficulté ? Le rôle de tout pouvoir breton aurait été d'intervenir pour sauver une entreprise qui appartenait, ne serait-ce que par famille interposée, à la Bretagne.

C'est cette solidarité, qui peut déplaire au militant de gauche, qui il nous faut lucidement, dans la Bretagne actuelle, reconnaître, et que les intérêts des classes antagonistes peuvent aussi momentanément appaître. Soyons certains que la gauche française, si

général qu'elle soit pour le proclamer, sait défendre discrètement les intérêts de son capitalisme, celui de la France autant que celui du Parti, de M. Maitre-Duhamel à la Banque des Pays du Nord, de la Manufacture d'Armes et Cycles de Saint-Etienne à la sidérurgie de la Lorraine.

Nous ne défendons pas dans la rue pour manifester en faveur de M. Henr' Ducassou qui est d'ailleurs à se plaindre, certain jour, du F.L.B. Nous ne jédonnerons pas pour l'entreprise Guyomarç'h. Nous ne venons pas nous et pour sur les puissantes machines du Prince of Brittany, N'empêche ... Et s'il nous fallait aussi défendre ce capital qui demain nous appartendra, qui aujourd'hui est un peu le nôtre ?

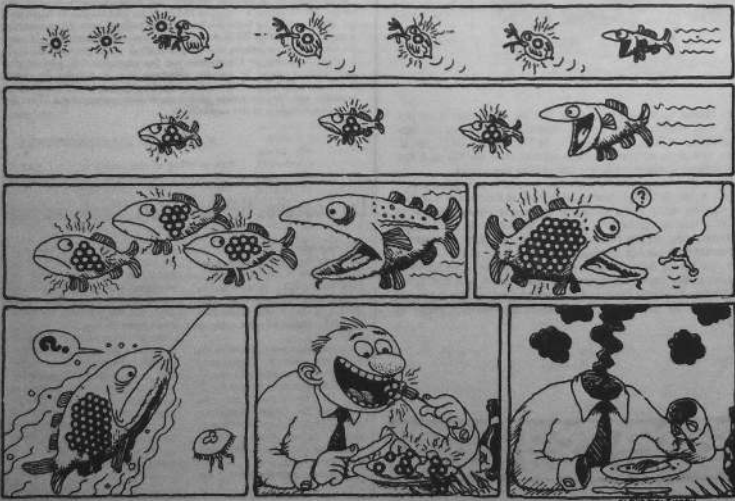
Nous ne pouvons nous réjouir de voir disparaître un peu de notre patrimoine et se renforcer en même temps le pouvoir étranger sur la Bretagne, celle-ci s'enfonçant chaque jour un peu plus dans son aliénation économique et sociale.

Nous nous sommes plaints si souvent d'être une colonie et que si peu de sièges sociaux aient jamais été domiciliés en Bretagne, pour ne pas jamais ici ce qui n'est pas seulement un transfert à l'intérieur d'un système rétréci, mais une saignée pour Breton.

De ces entreprises qui n'étaient puissantes qu'à nos yeux de pauvres, si chétives pour les vrais maîtres du monde, pourrions-nous nous féliciter de voir les derniers nous quitter, même pour remettaître ailleurs mais pour disparaître ? Quand nous sommes prêts à les saisir et les donner sur un bouclier d'airain à nos compatriotes ? La juste revendication d'un socialisme breton doit nous rappeler qu'il commence d'abord par la défense de tous les intérêts actuels de la Bretagne avant d'y mettre bon ordre.

Je crains que sous prétexte de socialisme, on se montre indifférent aux malheurs du capitalisme breton. La pire erreur serait de s'en réjouir, comme d'un signe de faiblesse qui serait demain le gage de notre pouvoir. Sans doute la Bretagne bretonne peut-il nous paraître aussi vain, aussi prétentieux, aussi autoritaire, aussi injuste, aussi aliénant, aussi infâme que tout capitalisme. Un peu plus proche de nous, il dissimulerait même sous son paternalisme ou son nationalisme plus folklorique que réel un autoritarisme démodé, un égoïsme un peu plus hypocrite que celui des grands. Au reste, il ne semble pas que MM. Ducassou, Guyomarç'h, Gouverneuc, aient été pires que les autres. Notre capitalisme n'est pourtant que dérisoire dans le jeu mondial et nos capitalistes bien chétifs, qui ne constituent pour notre peuple qu'un danger secondaire. De quel poids pèsent Henri Ducassou devant Bouygues et Guyomarç'h devant Purina ? De quelle force sont nos capitaux, du moins ceux qui vivent en Bretagne, devant Paribas ? C'est pourquoi il peut exister une solidarité choquante mais réelle entre l'ouvrier et l'entrepreneur, comme disaient les Saint-Simoniens. Il importe seulement de faire que demain elle ne soit que celle des égaux.

Nos intérêts immédiats ne contredisent pas ceux du futur. Ceux de MM. Ducassou, Guyomarç'h, Gouverneuc, ceux de la Bretagne. On peut le regretter, au nom d'une justice qui demeure abstraction. Ce capital peut être notre allié momentané, comme la bourgeoisie patriote, ainsi que le recommandait Mao Tse Tung. Ne nous trompons pas d'adversaire, aujourd'hui. Ni d'allié. Notre devoir, au-delà des préventions immédiates, viscérales, n'est-il pas d'être lucides ?



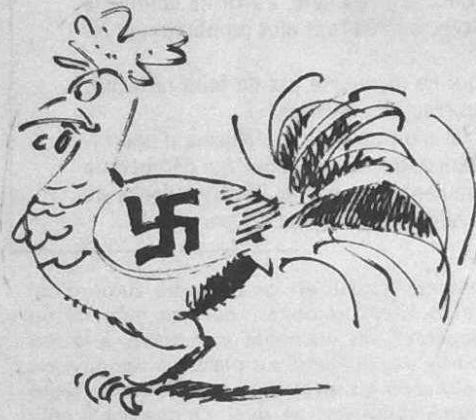
# L'HISTOIRE SE REPETE

La télévision anglaise (BBC 2) n'a rien oublié des atrocités nazies et n'a pas peur de montrer leurs procédés.

En effet, le lundi 23 juillet 1979, de 22 h 25 à 23 h 25, la BBC, pour commémorer le 35ème anniversaire de la tentative d'assassinat d'Hitler, a montré les procès de ceux qui avaient essayé de tuer le Führer ou qui avaient négligé de dénoncer ces «traîtres». Ces documents avaient été filmés par les services de propagande de Goebbels. Ils étaient destinés à édifier le peuple allemand «pour décourager les autres».

Les procédés qu'applique la France ressemblent étrangement à ceux que prônait ce tribunal présidé par Roland Freisler, «le Rosenbergier de la Révolution nazie». «Le but de ces procès n'était pas d'établir la culpabilité. La tâche de Freisler était de ridiculiser, d'humilier et de briser psychologiquement les conspirateurs». Ainsi, les officiers paraissaient en civil devant le juge Freisler ; ils n'avaient pas de ceintures, ni de bretelles ; ils devaient pendant le procès empêcher leur pantalon de tomber. La salle n'était pas remplie de CRS, mais de nazis en uniforme ; parmi eux se trouvait l'actuel chancelier d'Allemagne Schmidt, comme l'a fait remarquer le présentateur de la BBC.

On obligeait les conspirateurs à reconnaître qu'ils étaient des cochons et non pas des ânes, car la notion d'âne implique la possibilité de réfléchir, dit Freisler ; en somme, ils ressemblaient aux «imbéciles bretons». A aucun moment, je n'ai vu Freisler lire le Figaro ou autre journal. Au moins, les Allemands font les choses bien.



Ce procès devait montrer que cet attentat était «l'œuvre d'une poignée de fous» et prouver que «la justice allemande était scrupuleusement équitable», dit Tim Heald dans le Radio Times du 21-27 juillet 1979.

Autre procédé nazi qui a inspiré les «justiciers» français : celui qui ne dénonce pas son voisin est aussi un malfaiteur, et est jugé et condamné. Ainsi, un prêtre qui avait confessé un conspirateur a été condamné à mort parce qu'il n'avait pas vendu aux nazis l'officier qui s'était confié à lui.

Vous savez maintenant qui sont les conseillers des maniaques de l'État français. Nous espérons voir très bientôt ces mêmes images nazies sur nos écrans. Mais dans quelques années nous aurons peut-être aussi de tels documents des procès des minorités.



dans  
**Combat Breton**  
s'exprime  
**Argad Breizh**

## BULLETIN D'ABONNEMENT

JE SOUSCRIS UN ABONNEMENT D'UN AN A COMBAT BRETON

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

PROFESSION : .....

Ci-joint ..... F par CCP — Mandat lettre — Chèque (45 F min.)

A renvoyer à : Combat Breton «Tronscorff» Langoëlan — 56160 Guéméné-sur-Scorff

## Barbouzes en Bretagne ?

Lorsque DE GAULLE décida d'accorder son indépendance à l'ALGERIE, son brain-trust installa à ALGER des commandos de soutien au FLN chargés de contrer les forces militaires et para-militaires des «Français d'Algérie». Ils le firent très durement.

Les hommes de ces commandos furent appelés «les barbouzes» d'où le titre d'un ouvrage écrit par l'un d'entre eux : BITTERLIN.

A ses côtés se trouvaient TERRENOIRE, LEMARCHAND, LE TAC, Gilles MUNIER ... A l'indépendance, ils se replièrent sur PARIS. Forts de leurs relations avec le FLN, ils créèrent une association «FRANCE-PAYS ARABES» destinée à promouvoir les échanges économiques et à redresser l'image de marque de la FRANCE dans ces territoires. Façade légale couvrant aussi d'autres activités. Leur introductions dans tous les pays sont maintenant excellentes et la somme de renseignements ainsi glanés appréciable.

Monsieur Gilles MUNIER était un des secrétaires de cette association.

Depuis quelques années le mouvement breton de libération nationale avance à grands pas. Les polices n'arrivent plus à enrayer cette progression. L'armée, officiellement, n'intervient pas encore. On met alors en place de nouvelles structures. Le réseau des indicateurs s'étend, les festou-noz sont sur écoutes permanentes. Cela ne suffit cependant pas. Car si l'on peut ainsi repérer certains combattants de l'ombre, il est aussi nécessaire de connaître les relations internationales des révolutionnaires. Il faut découvrir d'où pourraient provenir des appuis financiers toujours possibles de la part de certains États progressistes. Différentes barbouzes se mettent à l'œuvre et créent de nouveaux réseaux de renseignements.

En 1977 est créée l'association «BRETAGNE-PAYS ARABES».

Son but : «Favoriser les échanges entre la BRETAGNE et le monde arabe.» Est-ce un début d'indépendance ? De nombreuses sociétés exportatrices adhèrent à ce groupement. Ouest-France ne manque jamais de lui faire de la publicité.

Une nouvelle revue «Echanges BRETAGNE-PAYS ARABES» qui a vu le jour en septembre 1979 a été très largement diffusée à la foire d'ALGER du 5 au 21 septembre.

Monsieur Gilles MUNIER en est le secrétaire exécutif.

JEAN LE CALVEZ

